LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

Vol. 18 No. 46 — Edmonton, mercredi le 30 janvier 1985 — 20 pages — 0.50

AU SOMMAIRE:

Le programme des communautés de langue officielle en Alberta

Le Secrétariat d'Etat se dit "conciliant" face à la priorité éducation

par Yves Lavertu

EDMONTON - La direction du bureau régional du Secrétariat d'Etat à Edmonton déclare ne pas vouloir imposer des programmations à caractère éducationnel comme condition "sine qua non" à l'obtention de subventions en vertu de son programme d'aide aux communautés de langue officielle.

Bien que le ministère fédéral endosse pleinement les priorités établies lors de la journée de concertation des organismes franco-albertains (29 septembre 1984), celui-ci indique qu'il ne souhaite pas "obliger les organismes à faire de l'éducation".

Lors d'une entrevue au bureau du Secrétariat à Edmonton le 22 janvier dernier, le directeur régional M. Marc Arnal ainsi que l'agent de développement communautaire M. Deni Lorieau ont explicité la position du Secrétariat à ce sujet.

M. Arnal a indiqué que si un organisme présentait une programmation incluant des projets au niveau de l'éducation, ces derniers seraient étudiés avec, de prime abord, un "préjugé favorable".

Cependant, dans l'éventualité où un "demandeur" ne répondait pas, en raison de circonstances "compréhensibles" à la priorité Education, M. Arnal précise que cela ne signifierait pas pour autant que la programmation serait "balayée du revers de la main".

Le processus

A l'heure actuelle, les ACFA entament le dernier "sprint" avant la remise finale de leur demande de subventions au Secrétariat d'Etat pour l'année 85-86. Le contenu de cette programmation sera, on peut le supposer, marqué au coin des dernières modifications survenues dans ce domaine.

Selon Marc Arnal, les neuf "régionales" de l'ACFA auront eu à franchir des étapes administratives généralement plus complexes que les autres organismes dans la présentation de leur demande. Rappelons que c'est le 9 février prochain que les dirigeants des "régionales" doivent se réunir à nouveau en présence de représentants du bureau provincial de l'ACFA. On acheminera par la suite les programmations au Secrétariat d'Etat.

Le directeur régional du Secrétariat prévoit par la suite une période intense de négociations avec les organismes vers la fin de février et le début de mars. Toujours au mois de mars, le bureau du Secrétariat à Edmonton, après avoir annexé ses propres recommandations, acheminera le tout à Ottawa. On espère alors que l'approbation du Secrétaire d'Etat M. MacLean se fera sans difficultés. De retour à Edmonton, les subventions seront alors émises en commençant par un premier versement.

En ce qui a trait au cas des "régionales" de l'ACFA, les subventions seront versées par l'entremise du bureau provincial de l'Association.

Bien que le Secrétariat d'Etat n'ait pas été à l'origine de l'idée "d'étapisme" dans la

Voir priorité en page 2



M. Ron Poirier (debout) a animé un atelier sur la préparation à la retraite. Voir "Echos de Rivière-la-Paix" page 7.



Le pilote (Serge Fleyfel) et le petit Prince (Hélène Boivert). Cette réalisation de Pierre Bokor du Théâtre Français d'Edmonton a reçu les éloges de presque tous. Voir critique de Nicole Künzle en page 9.

Les dossiers de l'ACFA

Cette semaine Guy Lacombe nous parle des bénévoles comme étant la plus importante ressource de l'ACFA. Voir page 20.



Mme Yolande Gagnon (à gauche) a été honoré à la Société de la Maison française. Voir "Plein Feu sur Calgary" pages 10 et 11.

Pensée de la semaine

Les guerres ne changent pas les peuples, elles ne changent que les frontières.

Gabrielle Paradis

Le Franco régional

Une première à St-Albert

Du théâtre francophone joué sur "la grande scène"

par Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT -- M. Pierre Bokor, directeur et metteur en scène du théâtre français d'Edmonton, a récemment prouvé son vif intérêt vis-à-vis du groupe dramatique du Cercle Francophone, en rendant visite à ce dernier. M. Bokor, dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine, a promis de venir aider cette troupe quelque fois, au cours de ses répétitions. Ce groupe se prépare à jouer "Le Bourgeois Gentleman" d'Antonine Maillet.

Les répétitions ont lieu les mardis et vendredis soirs, dans la salle de musique de l'école Vital Grandin. Selon toute probabilité, la troupe ira présenter cette pièce à la Faculté St-Jean d'Edmonton.

Après être allé à différents endroits jusque là peu visité (Plamondon, Legal, Morinville, etc.) le cercle dramatique, s'exécutera au Théâtre Arden, situé dans l'édifice du St. Albert Place, à l'occasion du festival, soit au début de juin prochain.

Depuis l'ouverture de cet important théâtre, les "Chantamis d'Edmonton" sont venus pour un tour de chant. Nous avons admiré aussi un groupe de danseurs de Montréal, etc. Ce sera donc la première fois qu'une pièce théâtrale d'expression française sera jouée et le CF en aura l'honneur.

Ca coûte des sous pour louer la salle où ces pièces sont jouées. Ca en coûtera aussi probablement pour voir la pièce en question!

Dans une entrevue, Mme Huguette Contant, directrice du groupe a déclaré: Au début, j'étais très déprimée, nerveuse, mais les bons conseils de M. Bokor, m'ont redonné l'assurance dont j'ai besoin pour continuer mon travail.

A Lethbridge:

Cinq ans d'existence pour Le Champignon

par Roberte Savage

La pré-maternelle LE CHAMPIGNON a célébré son cinquième Noël le 22 décembre dernier au centre culturel de l'ACFA, régionale de Lethbridge.



Une trentaine d'enfants de 3 et 4 ans, accompagnés de leur parents, se rencontrèrent à 9 h afin d'assister à un programme préparé spécialement pour eux.

Premièrement, un magicien qui exécuta un nombre de tours de prestidigitation a su capter leur attention complète pendant une demie-heure; ensuite ce fut la visite du Père Noël qui, lui, offrit un cadeau à chaque enfant. Finalement, un goûter fut servi à tous les invités.

Au cours de cette rencontre Madame Murielle Horwood, la jardinière du Champignon, a déclaré qu'elle est très heureuse de se voir participer à ce projet qu'elle dit si bien répondre à un besoin bien réel à Lethbridge. A date, il n'y a que deux groupes d'enfants qui profitent de ce service mais, a continué Mme Horwood, "avec un peu de publicité le nombre pourrait s'augmenter considérablement".

Priorité éducation

suite de la page 1

programmation des "régionales". on reconnait que ce calendrier a pu permettre la tenue d'un forum d'échanges productifs. M. Deni Lorieau estime en effet que la rencontre des présidents des associations régionales de l'ACFA, le 2 décembre dernier, a eu le mérite de faire partager l'ensemble des idées de projets, et cela notamment au niveau de l'éducation.

Des perspectives prometteuses

Bref, Marc Arnal qualifie le bilan de cette première année, d'expérience positive. Selon ce dernier, certains organismes qui étaient moribonds comprennent de plus en plus que la voie du ressaisissement passera par le développement communautaire. Le directeur régional de l'organisme espère en outre que dans les prochaines années, on verra se renforcer la structure des associations régionales de l'ACFA.

Quant à l'agent de développement communautaire Deni Lorieau, celui-ci perçoit dans la population un changement d'attitude face aux subventions (près de 1.4 millions) du Secrétariat d'Etat.

Selon ce dernier, nous assisterions présentement au passage d'une conception où les bénéficiaires des subventions déclaraient il n'y a pas si longtemps: "Dites-nous combien d'argent vous avez. Nous vous dirons ensuite ce que nous en ferons", à une conception cristallisée dans cette nouvelle affirmation: "Dites-nous ce qui est important et nous examinerons le tout en conséquence".

Conférence du professeur François Ribordy spécialiste en criminologie

le 31 janvier 1985 à 20 heures au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean 8406 - 91 rue Edmonton

Il est diplômé de l'Universié Lousanne en Suisse et docteur de l'Université de Montréal.

Il nous parlera de la criminalité et de la justice au Canada.

Le titre de la conférence est:

"Entre le vol et le meurtre, - tendances, statistiques et distinctions idéologiques"

L'Alliance Française d'Edmonton présente Monsieur Yves Brunsvick,

professeur à la Sorbonne, délégué de la France à l'U.N.E.S.C.O., qui donnera une conférence sur:

"La dimension culturelle des Relations Internationales". Cette conférence aura lieu:

au Théâtre Popicos
8520 - 91 rue
le jeudi 31 janvier à 19 h 30

Le public y est cordialement invité. Pour plus d'informations communiquez avec Mme Anne Foreman au 469-1885.

Inscrivez votre commerce ou votre organisme dans l'annuaire 85

L'annuaire des Commerçants et Organismes Francophones '85 est dans ces dernières étapes de préparation pour sa parution à la fin février 1985.

Pour vous y inscrire gratuitement ou pour acheter une annonce dans l'annuaire 85 communiquez avant le 31 janvier à:

Le Franco
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
Tél: 423-5672

L'école française – Interrogations

Pourquoi mon voisin, bon francophone qu'il est, ne veut-il pas envoyer ses enfants à l'école française?

Alain Nogue explique la situation des Franco-albertains:

"... les Franco-albertains ont appris les dures leçons de vivre dans une province où leur place au soleil leur est assurée uniquement dans la mesure où ils ont appris ou sont prêts à fonctionner en anglais. Ils ont appris également que le prix de la lutte pour l'obtention de leurs droits linguistiques est excessivement coûteux en termes économiques et personnels. Ils ont appris au cours de trois-quarts de siècle, qu'il est très hasardeux de s'afficher comme étant différents dans une société qui devient de plus en plus uniforme. Ces leçons se sont manifestées dans le développement de certaines attitudes, lesquelles minimisent leurs chances de survie en tant que Franco-albertains. (1)

...je crois que nous projetons à nos enfants les limites qui ressortent de notre âge et de nos mauvaises expériences en bilinguisme. Il a été démontré que l'enfant en très bas âge peut apprendre les langues facilement et qu'il s'adapte à son milieu avec une facilité dont l'adulte ne jouit pas. Laissons à nos enfants la chance de nous surprendre et de nous dépasser s'ils en ont le potentiel. Donnons-leur l'occasion de profiter pleinement de leur capacité d'apprendre. Si le jeune vit dès sa tendre enfance dans un monde où les deux langues sont valorisées et utilisées, il grandira avec l'idée qu'être bilingue est un état normal et il développera naturellement, les mécanismes requis pour s'adapter à l'un ou à l'autre milieu. (2)

(1). Alain Nogue, "L'éducation en Alberta - un ballon de football; l'Alberta peut-elle vraiment le porter au but?" Le Bureau de l'Education de l'ACFA provinciale, Edmonton, 23 fév. 1979, p. 5.

(2). , "Notes pour causeries lors d'une deuxième tournée dans la région de Rivière-la-Paix", semaine du 23 janvier 1978, Bureau de l'Education de l'ACFA provinciale, p. 6-7.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.

Le dossier de l'éducation à St-Paul

L'idée une "ambiance scolaire francophone" s'accentue

par Yves Lavertu

ST-Paul - La nécessité d'une "ambiance francophone" pour l'école élémentaire de St-Paul semble vouloir prendre racine.

Réunis en assemblée annuelle, vendredi le 25 janver dernier, plus d'une centaine de membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) région St-Paul ont pu prendre connaissance de la "suggestion". Il est d'ailleurs question que des démarches "plus intenses" soient entreprises auprès de la Commission scolaire de St-Paul afin d'obtenir un "espace physique" au sein d'un établissement scolaire.

Il s'agirait ainsi de créer et surtout préserver une "ambiance" qu'on voudrait française. Le projet pourrait alors se traduire par la mise sur pied d'une aile ou d'une section à l'intérieur de l'école réservée aux classes "apprenant le français". A l'heure actuelle, il existe deux classes d'immersion ainsi qu'une classe essentiellement constituée de francophones (16 enfants) à l'école élémentaire de la municipalité.

Selon le président de l'ACFA de St-Paul, M. Paul Marchand, l'avancement du "fait scolaire francophone" dans cette région doit cependant passer par la prise en considération de l'importance du phénomène de l'immersion dans la région. Celui-ci a d'ailleurs confié: "Ce sont les Anglais qui vont sauver notre français".

M. Marchand estime qu'il existe à St-Paul plusieurs jeunes couples francophones qui tiennent à ce que leurs enfants soient éduqués en français. Ces jeunes parents généralement bien instruits forment le noyau où se tissent actuellement la revendication pour une "ambiance scolaire francophone".

Quant à l'agent de développement communautaire de l'ACFA de St-Paul, M. Marcel Préville, celui-ci a fait remarquer que l'idée d'une "ambiance scolaire francophone" n'est pas nouvelle. Il ajoute cependant que la nouveauté réside plutôt dans le fait que le message a une résonnance plus "acceptable" depuis peu aux oreilles de certains commissaires d'école de la région.

Invité à prendre la parole à l'occasion de l'assemblée, le président général de l'ACFA provinciale, M. Guy Goyette a voulu haranguer les membres présents en leur tenant un discours pathétique sur l'état de l'éducation française en Alberta. Celui-ci a également profité de l'occasion pour préparer les membres à faire face à une période plus tumultueuse dans ce domaine.

L'ACFA songe ainsi à organiser une levée de fonds pour financer une éventuelle poursuite judiciaire regardant la revendication des droits scolaires des Franco-albertains. M. Goyette a fait de plus un appel à la solidarité entre les diverses communautés francophones de l'Alberta et les a invité à une démonstration d'appui à la cause de l'éducation telle que menée par le Bureau provincial.

Enfin, les dirigeants de l'ACFA de St-Paul ont qualifié le bilan de l'année écoulée de positif. On a ainsi souligné l'ouverture officielle du Centre culturel et du Musée historique et la participation de l'ACFA au 75e anniversaire de St-Paul Mme Germaine Champagne, MM. Jules Van Brabant et Lucien Drouin ont également été honorés à cette occasion.

Editorial

Par Paul Denis

Il n'est plus possible de masquer les divergences fondamentales

Le Parti québécois en perte de vitesse

Depuis longtemps déjà le Québec, et même tout le Canada, savait qu'il y avait des désaccords importants au sein du Parti québécois. Pendant des années les compromis, parfois de dernière heure, ont permis aux péquistes de présenter un front commun passablement crédible.

Au début, c'était le rêve d'une indépendance totale qui inspirait les militants et les chefs de fil d'un parti qui s'était formé derrière un leader dynamique. Puis les exigences immédiates de gouverner une province sont devenues plus impératives, sans être plus importantes, que la poursuite de l'idéal.

C'est devenu très évident quand le Parti québécois a opté pour la "Souveraineté-Association", inspiré par un désir légitime de conserver le pouvoir.

Tous ces éléments politiques, à un moment ou l'autre de la courte histoire du Parti québécois au pouvoir, ont agi pour masquer ou reculer les divergences fondamentales.

Ces divergences ne se limitent pas à la seule question de l'indépendance ou de la souveraineté-association. Il y a les divergences habituelles inspirées par les penchants de la gauche ou de la droite, du degré d'intervention de l'Etat, enfin sur tous les sujets qui touchent la réalité humaine.

Plusieurs fois le leader du Parti, René Lévesque, a été obligé par les circonstances de menacer les siens, voire même de faire du chantage en offrant sa démission, afin de forcer l'unité et de présenter un front commun. C'est ainsi qu'il a pu en 1980 remporter les élections en promettant un bon gouvernement qui tiendrait un référendum sur la question de souveraineté-association.

Aux prochaines élections, il est évident que le Parti québécois sera battu. Et c'est précisément pour cela que M. Lévesque a voulu éloigner de cette lutte électorale l'option souverainiste.

De perdre une élection qui aura été menée sur des questions tout à fait ordinaires, telles la crise économique et le manque d'emploi tout n'est pas perdu. L'idéal du Parti vit encore et pourra revenir un jour.

Mais perdre une élection sur la question même de la souveraineté c'est une défaite non seulement pour le Parti mais encore plus pour l'option indépendantiste.

M. Lévesque a parfaitement raison de demander aux siens, comme il l'a fait, de remettre à un autre moment dans l'avenir la question de souveraineté, l'idéal même du Parti. C'est un réaliste qui connaît les risques du métier. La possibilité de perdre les prochaines élections est tellement grande qu'il ne pouvait se permettre d'y risquer son idéal et la raison d'être de son Parti.

S'il veut vraiment poursuivre son idéal d'indépendantisme, il lui faut maintenant reconstruire. Cela prendra du temps. Mais l'indépendance du Québec, c'est une idée qui reviendra et peut-être même plus forte que jamais. Que Lévesque reste, quitte pour revenir plus tard ou pas, l'idée de l'indépendance, elle, reviendra.

Lettres ouvertes

L'universalité oui, l'injustice non!

Permettez-moi de vous souligner mon commentaire à propos de votre éditorial du 9 janvier 1985 sur l'universalité des services sociaux.

En étudiant votre point de vue j'ai fini par comprendre que ce n'est ni l'universalité ni son principe qui est injuste, mais plutôt les arrangements à l'intérieur du système qui ont pu être manipulés par des personnes imbues de faux principes. Comme cela, il y a plus de chances de me voir en accord avec vous. Cela prouve aussi la nécessité pour un monde meilleur, de l'existence vécue des imprescriptibles principes du Christianisme

Franchement, monsieur Denis, cet éditoral a besoin de rectification!

Sincèrement,
Hormidas Chauvin



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Quand les hommes prendront-ils leur responsabilité?

Mon cher Paul,

Je ne peux que te féliciter pour avoir pris position contre l'avortement dans ton éditorial du mercredi 16 janvier 1985. "C'est véritablement un monde à l'envers dans les salles d'hôpitaux".

Tu dis bien que "La responsabilité de cette horreur appartient à tous ceux qui sont touchés par l'avortement". "La femme" bien sur, le médecin, les comités d'avortement d'hôpitaux, la société même, mais tu ne dis mots de celui qui est le géniteur. Bien sûr, qu'il est englobé par la société, mais ce n'est pas avec la société que la femme a fait ce bébé qu'elle ne veut pas. Pourquoi toujours refuser de voir les choses bien en face? Si les femmes n'étaient littéralement violées par leurs maris, leurs amants, leurs amis, leur pères, leurs frères ou quelques autres parents mâles que ce soit, le chiffre des avortements tomberaient de presque dans sa totalité. Bien sûr, que l'on retrouvera encore des femmes qui se feront avorter pour des raisons personnelles, cela a toujours été depuis que les femmes ont des enfants mais il y en aurait moins.

En plus des 6500 avortements en 1982. Combien d'enfants ont été conçus et sont venus au monde sans être désirés et qui ne seront jamais aimés?

Ces non-aimés seront les citoyens et citoyennes de demain, crois-tu que parce qu'ils sont des rejetés qu'ils seront meilleurs?

Pour moi, l'important n'est pas de savoir si la loi sur l'avortement va changer mais que la mentalité matcho, basée sur la virilité génétique de l'homme se transforme en une génitalité responsable, respectueuse et empreinte d'amour.

Depuis trop longtemps la responsabilité des enfants est sur le dos des femmes et des femmes seulement. Les hommes aussi ont leur responsabilité dans se domaine, **une femme ne peut pas faire un bébé seule.**

L'avortement ça fait mal dans tous les ventres des femmes. Quand nous savons que notre parente, notre amie ou notre voisine doit se faire avorter c'est le drame. C'est l'impuissance dramatique dans laquelle nous sommes toutes plongées avec elle face aux problèmes réels dans lesquels elle se débat selon sa condition de vie.

Je suis moi aussi contre l'avortement mais en même temps, je suis révoltée contre tous ceux qui nous font porter des bébés contre notre gré, en se servant de la violence sur toutes ses formes, violence physique, psychologique et morale.

Avoir un enfant, ce doit être une décision à prendre à deux dans la liberté, le respect et l'amour de l'autre.

Thérèse Bisson Houle
Plamondon, Alta.

Aux directeurs ou présidents des formations ou groupes artistiques franco-albertains

Chèrs(es) amis(es),

La saison théâtrale 1984-85 est la quinzième saison du TFE. (1970-85).

Les célébrations de ce quinzième anniversaire se fêteront à la "première" de notre dernière production de la saison "La Nuit des Rois" de Shakespeare, le samedi 27 avril 1985.

Après avoir regardé l'émission "Phare Ouest" diffusée à l'antenne de Radio-Canada le 8 janvier et qui s'intitulait "Dans les Coulisses de l'Alberta", nous nous sommes rendus compte que les groupes artistiques franco-albertains vont très bien.

Il serait très agréable et formateur que les responsables de ces troupes se connaissent davantage dans le but de partager leurs ambitions et leurs connaissances.

Nous vous invitons cordialement à venir assister à une fin de semaine d'ateliers-rencontres les 27 et 28 avril 1985, au TFE.

Auriez-vous l'amabilité de nous laisser savoir si vous êtes intéressés par cette initiative et si oui, nous nous occuperons de programmer en détails les ateliers et les rencontres. Nous commencerons aussi les démarches nécessaires pour trouver les fonds afin de couvrir les frais de déplacement et de séjour pour les personnes de l'extérieur d'Edmonton.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués et nous vous disons à bientot!

Pierre Bokor
Directeur artistique

Ici Edmonton

A l'ACFA régionale d'Edmonton

Un bilan financier dans deux mois

par Pauline Grenier

EDMONTON - La réunion annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale d'Edmonton a eu lieu au Centre culturel de l'ACFA, dimanche le 27 janvier. Environ 60 personnes étaient présentes.

Le rapport financier a été la préoccupation majeure et a soulevé beaucoup de discussions intéressantes. André Plante, trésorier depuis trois mois, a informé l'assemblée que le bilan financier pour l'année 1984 n'a pas encore été fait, ni celui de 1983. "Pour l'année 1983, l'information n'y est pas, mais pour l'année 1984, l'information est là, mais elle n'est pas bien compilée". M. Plante s'est donc engagé à produire d'ici deux mois, un bon bilan qui saura satisfaire les membres de l'association. Il a donc été proposé que l'on fasse parvenir ce bilan aux membres de l'ACFA régionale d'Edmonton par l'entremise du Franco. Il a été proposé également que l'exécutif régional inclue dans sa programmation pour l'année 1985, la tâche de s'informer des coûts pour rétablir les chiffres pour l'année 1983, puisqu'on risque de ne pouvoir obtenir de subventions pour les projets importants sans rapports financiers pour les années précédentes.

Centre récréatif

La construction d'un centre récréatif constitue l'un de ces projets de grande envergure. Puisque la Faculté St-Jean sert de centre culturel pour les franco-albertains à Edmonton, le centre sera construit sur le terrain de la Faculté St-Jean. Ce projet n'est encore qu'au stage embryonnaire, mais on espère qu'un grand nombre de francophones y démontreront de l'intérêt.

Un nouvel exécutif a été élu lors de cette réunion. Tous les membres de l'exécutif vont servir un mandat de deux ans. Au poste de présidente, Mme Lydia Roy a été élue, au poste de secrétaire, M. Luc Burelle, au poste de trésorier, M. Simon Roy et au poste de deuxième vice-présidente, Mlle Pauline Grenier. Notons aussi que Mme Adrienne Bernard demeure première vice-présidente.

De plus, des présidents pour les neuf sous comités de l'ACFA régionale ont été élus. Au comité socio-culturel, Mme Marie-Claire McNeill au comité du centre de rencontre, M. Carol Harrisson, au comité de camps - jeunesse, Mlle Mireille Imbeau, au comité de condition féminine, Mlle Julie Parent, et au comité du centre récréatif, M. Ronald Breault. M. Eric Préville demeure président du comité d'éducation et M. Guy Delorme demeure président du comité des sports. Ces personnes sont chargées de recruter d'autres gens pour siéger sur leur comité et travailler avec eux. A présent, personne n'est responsable des comités de membership et de développement économique.

Dossier éducation

Finalement, M. Guy Goyette, président de l'ACFA provinciale, a informé l'assemblée des démarches que l'ACFA provinciale a entreprises dans ses rencontres avec M. Dave King, ministre de l'éducation. "Depuis, le 29 août 1983, on essaie de trouver une solution albertaine au problème des franco-albertains". La loi scolaire de l'Alberta n'est pas constitutionnelle; elle stipule que langue d'instruction est l'anglais. "On veut trois choses", dit M. Goyette, "premièrement, l'éducation en français pour nos enfants, deuxièmement, l'éducation en français dans des établissements francophones et troisièmement, la gestion de ces institutions".

La troupe de ballet Eddy Toussaint de Montréal en spectacle

par Julie Duciaume

Edmonton - Le Ballet Eddy Toussaint qui était présenté par Dancers Studio West au Sub Theatre vendredi dernier (25 janvier) a dansé pour une salle très enthousiaste. Le spectacle était fort impressionnant. Deux membres de cette troupe, Louis Robitaille et Anik Bissonnette, ayant participé au concours international de ballet à Helsinki ont remporté une médaille d'or.

Le programme contenait quatre danses; chacune aussi unique et personnelle. Ces quatre danses étaient - Alexis Le Trotteur (1978), Souvenance (1982), Cantates (1978) et Concerto en Mouvement (1983).

La danse "Alexis le Trotteur" raconte l'histoire d'Alexis Tremblay, un homme habitant au début du siècle la région du Lac Saint-Jean au Québec. Alexis qui vivait pour la danse pouvait aussi courir plus vite qu'un cheval. En plein milieu d'une fête, il est pris par une rage et il s'imagine embarqué par une demoiselle qui le libère de sa misère.

Alexis était joué par Louis Robitaille et le rôle de la demoiselle était dansé par Brigitte Valette.

La danse "Souvenance" est un pas de trois créé pour Réjeanne Vérite, la danseuse principale de l'opéra Avignon, Jean-Marc Lebeau et Louis Robitaille du Ballet Eddy Toussaint de Montréal en 1982. Sophie Bissonnette, Denis Dulude et Mario Thibodeau étant les artistes de cette danse.

Les pièces religieuses de Johann Sébastien Bach étaient l'inspiration pour la création de "Cantates" d'Eddy Toussait. Cette danse était la plus mémorable par l'ensemble des mouvements contemporains et la musique classique de Bach.

La chorégraphie d'Eddy Toussait dérive de l'originalité. Ses mouvements créés par une pure imagination autant qu'émotion nous donnent la sensation de pouvoir voir la musique. Les mouvements en tant que tels sont précis, sensuels et en même temps contemporainement classiques. Plus précisément, Eddy Toussaint nous démontre, avec l'aide de sa troupe les sentiments de la musique d'une façon visuelle.

Dossier économique

Rencontre régionale

Pour faire suite au Colloque provincial en développement économique, l'ACFA régionale d'Edmonton a formé un comité qui s'est chargé d'organiser une session de travail sur les actions concrètes à entreprendre à Edmonton. Cette première session de travail est prévue pour le 16 février à 13 h 00, au Centre de rencontre de l'ACFA - 9542 - 87e rue.

Les buts de cette rencontre:

- se connaître
- se supporter les uns les autres,
- se créer un organisme qui nous renforcerait et nous donnerait de la crédibilité, de la force, de l'exposition dans le domaine économique.

L'orateur invité sera M. Jim McCool, responsable du membership à la "Edmonton and District Chamber of Commerce".

On espère accueillir plus de cinquante personnes d'affaires, commerçants, professionnels et gens de métier.

Pour réserver votre place, s'il-vous-plaît, contactez le bureau de la régionale en signalant le 469-4401.



Réunions

Le comité des spectacles, responsables du spectacle de Folle Avoine, se réunira mardi, le 5 février à 19 h 30 au Centre de rencontres de l'ACFA régionale.

Tous ceux et celles qui seraient intéressé(es) à travailler à ce comité, vous êtes les bienvenu(es).

ACFA régionale d'Edmonton

Contractuel(le) demandé(e)

On recherche l'aide d'une personne connaissant très bien la population francophone d'Edmonton pour effectuer un travail d'animation auprès des parents dans le cadre d'un projet en éducation de l'Association.

- **Temps partiel**
- **Bien rémunéré.**

Contacter: Agathe Gaulin au bureau de



l'ACFA
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1
Tél.: 469-4401

Voyage de ski

On demande à toutes les personnes qui se sont inscrites pour ce voyage, qui aura lieu le 23 et 24 février prochain, de bien vouloir nous faire parvenir la balance du montant d'inscription, au plus tard le 15 février.

Nous vous rappelons les prix:
$120.00 pour le ski alpin
$ 85.00 pour le ski de fond ou autre activité.

Vous pouvez, soit passer à la régionale ou bien expédier cette balance par le courrier.

Nous vous remercions à l'avance pour votre coopération.

Le comité des sports,
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
9542 - 87 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1



L'ACFA régionale d'Edmonton présente FOLLE AVOINE en spectacle au Théâtre Popicos Samedi, le 9 février à 20 heures

AVOINE:

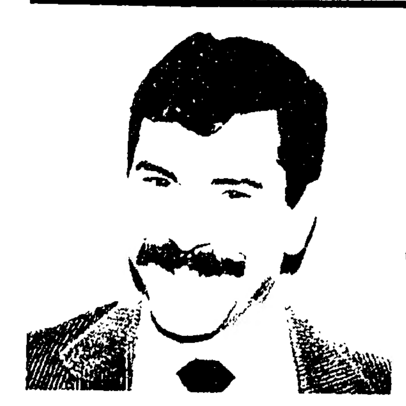
n.f. (lat. avena) Céréale dont les grains...**Folle Avoine*, espèce d'avoine sauvage croissant dans les champs, les lieux incultes, la prairie // Richesse dont l'existence était inconnue, imprévue.

FOLLE AVOINE:

Une expèce de groupe fransaskois à 7 membres, 7 voix, 14 pieds, guitares, mandolines, violon, flûte, basse, cuillères, folklore, compositions, musique contemporaine et que sais-je, reliés par des arrangements musicaux emballants.

Pour vous les décrire, on aimerait les comparer à un groupe connu. On écoute leurs enregistrements, et leurs merveilleux jeux de voix est sans pareil pour ce genre de musique. On demande à ceux qui ont vu et surtout entendu le groupe en spectacle et on se fait unanimement répondre un admiratif "ils sont tellement bons".

Si vous voulez vraiment savoir, vous pourriez aller voir leur spectacle en France plus tard cette année (un peu loin). Ou lire la critique dans les journaux après leur spectacle (un peu tard). Ou vous offrir de l'information vivante de première main, ici même à Edmonton.



par Claude Cornellier

Spor'dinaire

On échange plus que des joueurs

Un peu comme tout le monde, j'ai été surpris d'entendre sur les ondes radiophoniques, l'annonce faite par les Oilers à l'effet que Mark Napier avait été acquis par l'équipe, en échange de Gord Sherven et Terry Martin. La surprise passée, je me suis mis à analyser cet échange et ma conclusion est favorable pour la formation locale.

Tout d'abord, je dois dire que je n'ai jamais été un grand partisan de Napier, peu importe les couleurs qu'il portait. Sa réputation de rapide patineur est quelque peu surfaite et cet attribut devrait ressortir aux côtés des très rapides Messier et Anderson. Son lancer, quoique précis, est loin d'être puissant, et sa défensive est ...eeeh...disons inexistante. Par contre, le bonhomme est bon pointeur. Il a une certaine façon de se démarquer et possède des feintes très décevantes.

L'atout pour les Oilers est qu'ils n'ont pas eu à débourser beaucoup pour obtenir un joueur de la trempe de Napier. Bien sûr, Sherven possède un bel avenir de hockeyeur, mais non pas ici à Edmonton. En fait, la formation actuelle est si jeune, que tous les joueurs qui ne sont pas encore parvenus à percer ne le pourront probablement jamais. Autant donc se débarasser de bon potentiel pour répondre aux besoins présents. Quant à Martin, âgé de 29 ans, il ne figurait sûrement pas dans les plans de l'équipe, et de plus, il aurait probablement été repêché à la fin de la saison puisque l'équipe n'aurait pu le protéger.

Somme toute, l'équipe a gagné. Toute production de Napier, si minime soit-elle, sera plus grande que celle de Shewen et Marti combinées, puisqu'ils auraient fini la saison à Halifax. Disons, en passant, que je ne comprends pas Lou Nanne d'être allé chercher Sherven, puisque celui-ci joue surtout à l'aile droite, poste où les North Stars alignent déjà Bellows, Ciccarelli et Plett.

Le point le plus important est cependant demeuré dans l'ombre. L'importance de l'échange ne réside point au niveau des joueurs impliqués, mais bien dans l'effet qu'il cause au niveau des autres joueurs. Voyez-vous, quand les choses vont mal, on effectue des changements. On change l'instructeur, la mentalité, le style, les règlements internes et, assez souvent, les joueurs. Mais lorsque les choses vont bien, comme par exemple lorsque l'on remporte la Coupe Stanley, les joueurs et instructeurs ont tendance à s'asseoir sur leurs lauriers. Ils se disent que si la recette a fonctionné une fois, elle réussira une seconde, sans aucun doute, créant à l'intérieur de la formation une sorte de sécurité d'emploi. Et comme tout le monde le sait, la sécurité d'emploi mène, à long terme, à une sorte de sentiment de désintéressement, de paresse.

Et les Oilers sont tombés dans le bateau. Pourquoi est-il nécessaire de travailler fort en janvier, sachant que l'équipe terminera au premier rang? Autant attendre en avril pour ouvrir la machine. Cette attitude ne fonctionne pas du tout sous le régime de Glen Sather. Ici on travaille ou on obtient un billet d'avion pour Halifax. Certains joueurs, tels Jackson, Anderson, Messier et Fuhr ont souvent besoin d'un coup de pied au derrière pour jouer à pleine capacité. L'échange, si minime soit-il, rappelle à ces joueurs que tout n'est pas impossible.

En s'appropriant Napier, les Oilers ont ajouté à leur puissance offensive. Ils ont sûrement enlevé un poids sur les épaules de Gretzky et Kurri qui étaient seuls à produire régulièrement. Ils auront dorénavant deux lignes d'attaque qui pourront menacer la cage adverse. Mais Sather aura réalisé davantage qu'un simple échange: il aura fouetté l'orgueil de ses troupes au bon moment. Et quand les jours froids feront partie du passé, l'équipe se retrouvera encore, et plus puissante que jamais, en série finale pour l'obtention de la coupe.

Bonne semaine!



par Claude Roberto

Extraordinaire

Votre corps et l'art du camouflage

Voici quelques conseils pour choisir les formes et les détails qui flatteront le plus votre figure et votre corps.

Visage

Si votre visage a une forme précise - carrée, ronde triangulaire, éviter de répéter cette forme dans votre décolleté. Car, par exemple, un visage carré et accentué par une encolure carrée, mais adouci par un décolleté en V.

Cou

Si vous jugez votre cou un peu trop long... à vous les cheveux sur les épaules, les foulards et les grands cols roulés. Au contraire pour les cous courts, songez aux encolures en V, aux petits cols, aux foulards discrets et aux cheveux court qui donnent une impression de distance entre le visage et les épaules.

Epaules

Carrées, moyennes, tombantes ou larges, elles peuvent prendre toutes ces formes. Considérez que les cols bateaux (horizontaux) élargiront vos épaules et, si elle sont déjà carrées, les rendront encore plus carrées. Mais les décolletés en V les feront apparaître plus étroites.

Les encolures plates avantagent les épaules tombantes. Et les manches Kimono ou chauve-souris sont à conseiller aux grandes épaules.

Bras

Si votre coude se trouve à la hauteur de la taille, vous avez un bras moyen. Souvenez-vous qu'un large revers au poignet raccourcit un bras trop long. Les manches trois-quart sont à recommander aux bras plus courts mais elles sont peu gracieuses sur les bras trop longs.

Personnellement, je n'aime pas les manches juste au-dessus du coude - enfantines ou domestiques - sauf dans la haute mode.

Tailles

Votre taille est mince? Vous pouvez tout vous permettre avec les ceintures. Laissez aller votre imagination.

Au contraire, attention aux ceintures si votre taille est large. Dans ce cas, choisissez de petites ceintures discrètes et les styles à tailles hautes ou basses.

Pourquoi ne pas tricher un peu? Cousez votre ligne de taille légèrement au-dessus ou au-dessous de votre taille réelle pour en modifier l'aspect. Accordez une ceinture avec le haut de votre ensemble pour abaisser la taille et au contraire, assortissez la ceinture avec une jupe ou un pantalon pour remonter la taille.

Hanches

Minces, elles ne posent pas de problèmes, à moins d'être beaucoup plus étroites que les épaules. Mais les hanches larges, évitez les grosses poches et les jupes trop foncées, recherchez les formes douces, les longueurs moyennes, les vestes.

Jambes

Sur les jambes courtes, non aux poches et aux revers de pantalons, oui aux vestes et chandails s'arrêtant à la taille. Et les tuniques... autorisées seulement aux jambes longues.

Poids

Si vous êtes trop mince, recherchez les imprimés, les petits accessoires et les vêtements moins serrés. Si vous êtes un peu trop forte, choisissez une couleur qui vous flatte, maquillez-vous et mettez en valeur vos cheveux.

Enfin, LA CLEF DE L'ELEGANCE: Vous songez peut-être à un régime ou à des exercices. Mais habillez-vous pour paraître à votre avantage maintenant et n'hésitez pas à porter le même style, année après année, s'il vous flatte, malgré les changements continuels de la mode.

Echos de Rivière-la-Paix

par Simone Laberge

Rivière-la-Paix

Rosemary Fimmers visite Rivière-la-Paix

par Simone Laberge

Rivière-la-Paix - La directrice du Groupe de Concertation des Franco-albertaines, Rosemary Fimmers est venue rencontrer les groupes féminins de la région, (22 janvier) le F.F.C.F. de St-Isidore et le M.F.C. de Girouxville.

Au cours d'études en groupe elle a voulu faire ressortir les besoins spécifiques des femmes vivant en milieu rural. Elle désirait également voir si les besoins étaient tellement différents de ceux de leurs consoeurs vivant en milieu urbain. Ceci dans le but d'offrir des ateliers de travail adaptés lors de la Conférence féminine albertaine franco-albertaine qui aura lieu les 22, 23 et 24 mars prochains à Edmonton.

Cette conférence des groupes féminins franco-albertains aura aussi pour but d'étudier la possibilité de créer un seul organisme provincial, lequel regrouperait tous les organismes féminins de la province qui voudraient bien si joindre.

Ce projet est à l'étude depuis mai dernier, à la demande du Secrétariat d'Etat qui ne veut plus subventionner, comme par le passé, les divers groupes féminins franco-albertains, qui véhiculaient plus ou moins, le même genre d'information au cours de leurs journées d'étude annuelles provinciales (Le Secrétariat d'Etat continuerait à subventionner les projets spécifiques des groupes)

Si le projet était accepté, cela voudrait dire que chaque groupe garderait son nom et son identité propre. Au niveau provincial, les rencontres d'études rallieraient tous les groupes lors des conférences d'information et d'étude, dans les domaines ou les objectifs seraient les mêmes pour tous.

Les avantages qu'on a trouvé à ce projet, d'abord une économie financière pour le Secrétariat d'Etat, et pour les femmes, une économie de temps, puisque très souvent c'étaient les mêmes femmes qui se rencontraient lors de ces activités.



Mme Doris Ouellette, présidente du Mouvement des Femmes chrétiennes de Girouxville et Rosemary Fimmer, directrice de G.C.F.A.

Ma retraite est-elle préparée?

par Simone Laberge

GIROUXVILLE - Prendre conscience de soi... Comment développer une approche réaliste et planifier ma retraite en établissant dès maintenant des objectifs et des buts... Voir ou chacun se situe par rapport à lui-même, à son conjoint, à sa famille ses relations sociales, son implication dans sa communauté. Etudier comment assurer sa sécurité financière. Réaliser comment l'affection, l'estime et le respect des siens, des autres sont importants dans la vie de tous les jours et, surtout, au moment de la retraite... Acheminer les couples pré-retraités à assurer, par leur vigilance et leur prévoyance une retraite qui leur permettra une vie épanouie et heureuse.

Ce sont quelques uns des thèmes présentés lors d'une journée d'étude, pour les pré-retraités, tenue le 19 janvier à Girouxville.

Ron Poirier, le conférencier et l'animateur de cette journée, s'est dit très satisfait. "J'ai un très beau groupe, juste le nombre idéal"(21 personnes venues des différentes paroisses de la région).

"Tout au long de la journée, dit-il, j'ai essayé d'amener le gens à réfléchir, à planifier leur vie de retraité, au niveau sécurité, activités et relations sociales, relaxation, voir même diète..."

"Nous avons étudié ensemble comment il est possible d'éviter bien des conflits, tout simplement, en comprenant les différences marquants dans l'évolution psychologique du couple... Par exemple, prenons l'homme qui entre 20 à 45 ans se consacre entièrement à son travail et à son implication dans la société; vers l'âge de 50 ans, il prévoit déjà diminuer ses activités professionnelles et sociales, et s'occuper d'avantage de sa famille. Alors que la femme, entre 20 et 40 ans se consacre à sa famille, à 40 ans ses enfants sont partis, elle éprouve le besoin soit de parfaire une carrière ou soit de s'impliquer au niveau social dans le bénévolat... ou les deux à la fois. Si le couple n'est pas au fait de ces étapes différentes que vivent l'homme et la femme, de graves conflits d'incompréhension peuvent en résulter".

Un des participants s'est dit tout heureux d'apprendre, que le fameux "Démon du midi" attaquait tout aussi bien les femmes que les hommes! □



M. Ron Poirier dirige l'atelier portant sur la préparation de la retraite.

Elle nous quitte

par Simone Laberge

Cécile (Dufresne) Sasseville est décédée le 9 janvier dernier. Elle est allée rejoindre ses biens-aimés, Jean, Alma et Francis qui l'avait précédée dans la Maison du Père.

Cécile est née à Trois Rivières le 20 novembre '20 et elle était fille unique. En 1937 elle épousa Jean Dufresne de Girouxville, de qui elle a eu trois enfants. Jeanne (Roger) Besette, Francis (Myrna) et André (Diane). En 1975 Jean est décédé suite à un accident d'auto. En mai 1980, elle épousa Lucien Sasseville de Jean Côté.

Elle laisse pour pleurer son départ, son époux et ses enfants, ainsi que neuf petits-enfants et deux arrières petits-enfants.

Le service religieux et la sépulture ont eu lieu en la paroisse de Girouxville.

A sa famille, à ses amis, le Franco offre ses plus sincères condoléances.

ERRATUM

Dans l'artcle "L'Affichage Bilingue à Tangent" paru le 23 janvier, nous devions lire, "Le Maître de Poste de l'endroit doit prendre sa retraite le 26 mars," et non le premier mars. Nous nous en excusons.

Elles fument pour maigrir

Plusieurs jeunes femmes commenceraient à fumer dans l'espoir de contrôler leur poids, laisse croire une étude réalisée par Santé et Bien-être Canada.

Le ministère a appris que 60 pour cent des filles et jeunes femmes s'inquiètent de leur poids, contre seulement 39 pour cent des garçons et jeunes hommes.

De même, les jeunes femmes ne font pas autant d'exercice physique que les hommes et elles sont plus portées qu'eux à s'adonner au tabagisme.

L'enquête a démontré que 23 pour cent des filles de 10 à 19 ans fument, au moins occasionnellement, contre seulement 17 pour cent des garçons du même groupe d'âge.

Les chercheurs fédéraux ont laissé entendre que beaucoup de ces jeunes filles, s'inquiétant de leur poids, font usage de la cigarette pour supprimer leur appétit.

Si cette assertion se révèle exacte, disent les enquêteurs, ce pourrait être "parce que les manufacturiers de tabac font souvent étalage, dans leur publicité, d'une relation entre la cigarette et la minceur."

Ils estiment que, plutôt que de fumer, ces jeunes filles devraient se livrer régulièrement à des exercices physiques: "l'activité physique régulière peut supprimer la fringale tout en ayant des effets bénéfiques."



CBXFT cette semaine

Samedi 2 février

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-famille
Le chat de Christine
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey: NY à Edmonton
20h30 Raid le cap terre de feu
21h30 Impact
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection
Howard Hughes

Dimanche 3 février

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Propos et confidences
13h31 Rencontres
14h00 Univers des sports
16h00 Les chocs de la vie
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Ils mèneront le monde
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Vaux mieux en rire
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Fille du Roi
21h45 Les beaux dimanches:
22h30 Le régional
22h45 Ciné Club: L'homme tranquille

Lundi 4 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Le fils de d'Artagnan
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermés de Winnipeg
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La corde au cou

Mardi 5 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Star trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Tonnerre rouge
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Phare ouest de Winnipeg
19h00 Grand Papa
19h30 101 ouest, Avenue des Pins
20h00 Monsieur Le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma: Voyage Chimérique

Mercredi 6 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Lautrec 85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma: Femmes, femmes

Jeudi 7 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Bébert et l'omnibus
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Défi 85: Par chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face de Winnipeg: M. Clément vs Josiane
19h00 Génies en herbe: Rég. St-Paul vs Routhier Falher
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films: Les disparus
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: Dracula père et fils

Vendredi 8 février

09h30 Sur le bout de la langue
09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
12h00 Légendes indiennes
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton: Maitres et valets
15h30 Prince Noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 Télé 5: Ce soir
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Les chien de mer

St-Albert aura-t-il son propre système de transport?

par Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT - La ville de Saint-Albert, qui depuis plus d'un an est en pourparlers afin de posséder son propre système de transport - verra d'ici une autre année la réalisation de ce projet majeur.

Saint-Albert, présentement est desservi par Edmonton Transit Systems. Or, à l'assemblée de lundi le 21 janvier dernier, le Conseil a voté cinq contre deux en faveur de la construction d'un garage au Campbell Industrial Park, au coût de 4.4 millions. Effectivement, cette décision est un premier pas vers la séparation d'avec ETS.

Selon le gérant de la ville Tom McKay, la construction débutera en avril prochain pour être terminée au printemps 1986. Toujours serlon McKay, Saint-Albert paie ETS pour l'aller et le retour au Mitchell Garage d'Edmonton. Ceci s'inscrit dans les dépenses inutiles. Les officiels de ETS seraient tout de même intéressés à quelques compromis.

Le plus brillant de toute l'affaire, c'est que cette décision va créer pour les travailleurs locaux de trente à quarante emplois à plein temps. Le service pouvant être ainsi plus flexible, rendrait par le fait même un service plus adéquat.

Le maire, M. Dick Fowler, a déclaré: "Je ne crois pas que le Conseil s'engagerait dans une opération qui en coûterait davantage (en taxes) aux contribuables, sans avoir scruter l'affaire d'une façon sérieuse". Toujours selon Fowler, "Si en devenant indépendant on peut améliorer le service pour le même prix que le présent système, nous nous devons de le faire".

Comme on peut s'y attendre, il y a cependant de la controverse. Bill Shields, prétend qu'au cours des pourparlers, certains conseillers étaient loin d'être d'accord. Il a demandé au Conseil d'attendre une autre quinzaine de jours, avant de prendre une décision finale, pour pouvoir peser davantage "le pour et le contre", Ray Gibbon, ancien maire de Saint-Albert, a voté lui aussi contre le projet.

Ken Allred, a fait le sommaire des sentiments des cinq autres conseillers en déclarant "Nous n'arriverons jamais à calculer tout le coût du projet, jusqu'au dernier sous. Et le garage sera construit."

Succès des cours du soir en français

par Lucienne Brisson

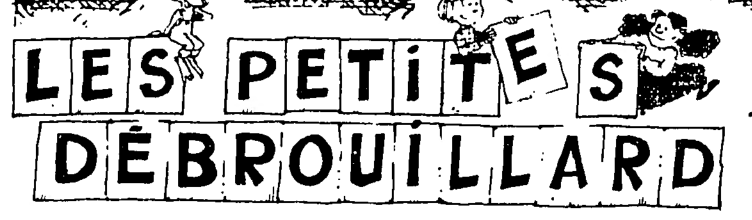
SAINT-ALBERT - Sous les auspices du Cercle Francophone, ces cours ont débuté il y a environ douze ans. Mme Marie Gravel, alors responsable, enseignait à une vingtaine d'étudiants-adultes.

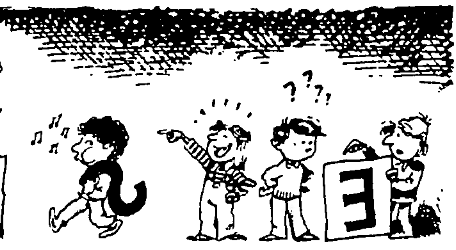
Les cours sont divisés en trois sessions de dix leçons chacune, lesquelles sont d'une heure en général. La première session débute en octobre - la seconde en janvier et une troisième en avril. Une deuxième session plutôt prometteuse est commencée depuis le 21 janvier dernier, puisque plus de cinquante étudiants se sont incrits.

Depuis six ans, Mme Thérèse Régimbald, a pris la relève, assistée cette fois, de Mme Thérèse Gervais et Marie Gravel. Si l'on compare hier avec aujourd'hui, on constate que ces cours sont reconnus à leur juste valeur. Incidemment, au cours de 83-84 cent-cinquante étudiants ont passé parfois à une, deuxième et même à une troisième session, dans certains cas.

D'où vient ce succès? La conviction respective et collective du CF que le français peut et doit subsister malgré tous les "qu'en-dira-t-on" des défaitistes.

Là, comme dans bien d'autres domaines, le passé est garant de l'avenir.





par le professeur Scientifix

Comme un sou neuf

Avez-vous déjà remarqué que le cuivre perd son éclat ? Par exemple, les pièces de 1¢ ternissent rapidement et sont souvent recouvertes de vers-de-gris.

Le vert-de-gris est un oxyde. Cette substance est le résultat d'une réaction chimique entre le cuivre et l'oxygène contenu dans l'air ou dans l'eau. Comment faire disparaître le vert-de-gris ? Tentez cette petite expérience.

Déposez une vieille pièce de 1 cent dans un verre d'eau savonneuse. Dans un autre récipient, préparez une solution de vinaigre et de sel. Laissez-y tomber une vieille pièce et patientez quelques minutes. Qu'observez-vous ? L'eau savonneuse n'a eu que très peu d'effet sur la pièce de cuivre. Par contre, la solution de vinaigre et de sel lui a presque redonné tout son éclat.

Le savon a la propriété de dissoudre les graisses, mais il ne peut rien contre les oxydes. Les solutions acides, par contre, sont beaucoup plus efficaces. Le mélange de vinaigre et de sel est acide (acide hypochlorique) : il peut donc faire disparaître le vert-de-gris. Répétez l'expérience avec d'autres acides, du jus de citron par exemple (acide citique).

Le petit Prince au Théâtre Français

par Nicole Künzle

Un message d'une pureté cristalline et une fantaisie éblouissante de masques et de costumes, tel est le bilan de la représantation du petit Prince, réalisée par Pierre Bokor au TFE.

On se souvient du passage à Edmonton de Sever Frentiu, peintre et décorateur, et c'est à lui que nous devons cette conception magnifique des décors et des costumes. Le tout a été fidèlement suivi par les réalisateurs Witold Kurpinski (décors) et Odette Dionne (costumes) secondée par toute une équipe qui travailla durant 550 heures.

Les couleurs sont remarquables: le ciel bleu céruléen en particulier, sur lequel scintille la brillance argentée d'une étoile, nous invite à participer à la songerie et à la méditation du pilote, Serge Fleyfel, par un beau soin désertique.

Serge Fleyfel a su captiver son auditoire par son jeu naturel et par le débit d'une voix qui donne à ses confidences un accent de vérité. La musique qui accompagne la pièce nous fait sentir l'appel du mystère caché sous les apparences. C'est alors que le petit Prince peut venir, mais on peut dire qu'il était présent en nous avant même de paraître.

Habitant mystérieux d'une lointaine planète, il engage avec le pilote un dialogue implicite, où les mots et les phrases ont une double signification.

Un défilé de personnages bizarres va mettre peu à peu en lumière ce qu'il y a de faux dans les relations humaines: un astronome, un géographe, un businessman qui veut tout posséder, un roi qui ne sait que commander, un vaniteux qui ne cherche que l'admiration, un aiguilleur, un allumeur de réverbères et un buveur qui chacun à sa manière, vivent dans un vase clos où tourbillonne l'absurdité de leur existence: c'est qu'ils n'apportent rien aux autres.

Le petit Prince découvre alors que l'important est dans le don aux autres: "c'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui rend ta rose si importante, tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé". Sous les paroles défensives d'une fleur se cache pudiquement un désir d'exister pour l'autre d'une façon toute spéciale, dès lors que seul l'amour ou l'amitié peuvent satisfaire.

Hélène Boivert (le petit Prince) a un jeu corporel délicat, une voix douce et un regard pur qui convient à la personnalité transparente du prince. Julie Parent mérite toute éloge dans ses interprètations du vaniteux et du renard: sa voix est nuancée et elle sait jouer avec l'espace scénique: sa danse et ses gestes émaillent de fantaisie ses rôles. Louise Landry, moins mobile et d'une voix plus acide était un bon géographe. Denys Lallier a su nous faire éprouver dans son rôle de buveur les vertiges de l'absurdité.

Des effets sonores surprenants dans la voix profonde du serpent (Normand Latour) nous donne le frisson de la mort entrevue un instant comme une solution aux énigmes.

Une sorte d'émotion règne sur l'ensemble du spectacle parce que presque tous les rôles sont joués avec juste mesure, et parce que la danse des masques ajoute une dimension extrêmement stimulante pour l'imagination c'est un spectacle à recommander pour les grands et les petits.

L'excellence des costumes nous invite à féliciter l'équipe de Odette Dionne: Michèle Jenois, Pierre Jan Goyeau, Louise Landry, Lucie Marois, Joanne Veillette, Debbie Dionne, Shelly Lafrenière, ainsi que la classe de masques dirigée par Diane Roy.



De gauche à droite: Serge Fleyfel, Denis Lallier, Hélène Boivert, Julie Parent et Louise Landry. Le petit Prince continue à être présenté au TFE jusqu'à la fin du mois de février. Pour de plus amples informations composez le 469-0829.



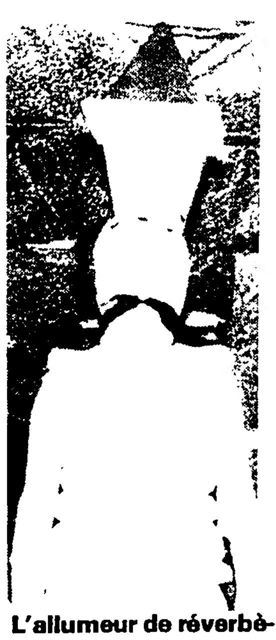
Le pilote (Serge Fleyfel) s'entretien avec l'astronome (Louise Landry).



Le petit Prince (Hélène Boivert) a apprivoisé le renard (Julie Parent).



Denis Lallier jouait le rôle bouffon du buveur.



L'allumeur de réverbères est joué par Julie Parent.

Plein feu sur (

A la Société de Théâtre de Calgary

Le Malade Imaginaire se porte de mieux en mieux!

par Jean Paul Perras

Calgary - "Pourquoi ne faites-vous pas deux Molière par année?" "Nos élèves sont revenus enchantés". Tels sont quelques uns des commentaires qui ont accueilli Le Malade Imaginaire donné par La Société de théâtre de Calgary en novembre dernier à l'Orpheus de SAIT.

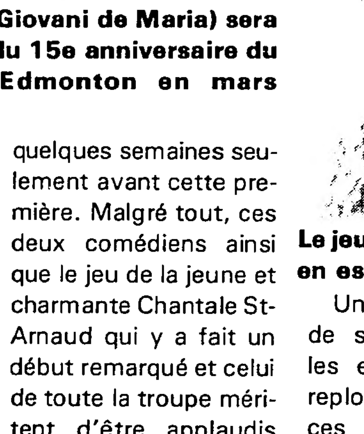
Si l'assistance était maigre à la représentation du soir, tel n'était pas le cas à la matinée présentée aux élèves de la ville. La salle était comble et les jeunes manifestaient, même un peu trop. La tâche des acteurs en a été d'autant plus difficile. Mais les rires arrivaient à point et les effets des comédiens n'étaient point perdus.

Il faut dire que la compréhension du texte, difficile pour certains de ces jeunes, était aidée par le jeu et les gestes des comédiens. Pour ceux qui n'étaient pas trop familiers avec les nuances de la langue, ce fut leur planche de salut. Le mouvement, ordinairement endiablé, avait été délibérément ralenti -- même un soupçon de trop -- et certains gestes grossis. Ce qui permettait aux spectacteurs d'absorber ce qui se passait et de goûter les quiproquos comiques de la pièce.

C'est ce qui explique, d'ailleurs, quelques faiblesses: diction trop peu distincte, intonation fautive, jeux de physionomie parfois absents ou mous, le manque d'une certaine chaleur. Certaines scènes y gagneraient à être un peu plus serrées. Mais, en somme, rien qui ne



Le malade imaginaire (Giovani de Maria) sera à l'affiche du Festival du 15e anniversaire du Théâtre Français d'Edmonton en mars prochain.



peut être corrigé avec un peu de travail et quelques répétitions sérieuses.

Deux des rôles principaux, tenus par Giovanni de Maria (le malade) et Valérie La Branche (sa fille amoureuse), on s'en souvient, avaient été acceptés à pied levé quelques semaines seulement avant cette première. Malgré tout, ces deux comédiens ainsi que le jeu de la jeune et charmante Chantale St-Arnaud qui y a fait un début remarqué et celui de toute la troupe méritent d'être applaudis pour une représentation très honnête. Dont acte!



Le jeune couple d'amoureux partage un moment humoristique. La pièce en est d'ailleurs remplie de ces moments drôles.

Un seul regret: le peu de spectateurs venus les encourager en se replongeant aux sources de notre langue. Après une bonne convalescence pendant laquelle ils poliront et repoliront leur ouvrage, ce sera le public d'Edmonton, encore une fois, qui profitera du complet rétablissement de notre Malade lorsque la pièce sera jouée au Festival du 15e anniversaire du TFE d'Edmonton en mars prochain.

A tous le mot classique de Cambronne!

"L'échevin a cancellé son appointement avec le juge" ou l'origine des mots québécois

par Martine Spence

Horreur! s'écrirait tout professeur de français devant de tels anglicismes. Détrompez-vous, il n'y a rien de plus français que le titre de cette conférence donnée le vendredi 18 janvier par le Docteur Donovan pour la Société Littéraire Francophone de l'Alberta. C'est du moins ce qu'a essayé de démontrer Gary Donovan avec la précision du mathématicien qu'il était, le verve du professeur de philologie, le tout soutenu par les arguments détaillés et précis d'une personne pour qui l'origine des mots français n'a pratiquement plus de mystère.

Le mot "échevin" est d'origine germanique. Il avait pour signification en France: "conseiller administratif d'une ville indépendante". Le mot est tombé en désuétude en France alors qu'il continuait à être employé en Belgique et au Canada. "Canceller" est un mot du XIIème siècle qui vient du latin. Il signifiait alors biffer en mettant des X. Plus tard, le mot est passé dans le jargon juridique et a été remplacé dans la langage courant par "annuler", c'est-à-dire "rendre nul". Au XVIIème siècle, l'Académie Française décida que ce mot, trop technique n'avait pas sa place dans le dictionnaire. Faire un dictionnaire était, selon Charpentier, académicien de l'époque, "découvrir la noblesse des mots". Le mot se retrouve en Angleterre par l'intermédiaire du système juridique dont la langue officielle fut, jusqu'au XVème siècle, le français. Quant à appointer, d'origine latine, ses définitions ont fluctué au cours des siècles. De "marquer d'un point" jusqu'à donner l'idée d'"heure fixe", le chemin est long. Il passe par "rendre un bâton pointu", "piquer avec des éperons", "nommer" et enfin "payer quelqu'un pour ne rien faire"!

La tendance actuelle est de considérer tout mot emprunté de l'anglais comme suspect. Or chacun des



Le Docteur Gary Donavan.

mots d'une langue quelconque vient de quelque part, a été emprunté. Est-il donc logique de penser qu'un mot n'est pas valable parce qu'il vient de l'anglais? Saviez-vous que la langue du XVIIème siècle, langue de Racine et Molière, langue si prisée dans toutes les cours d'Europe, ressemblait beaucoup au québécois. Personne ne grasseyait à l'époque. Le "moé" si ridiculisé de nos jours faisait partie du langage de la noblesse française du XVIIIècle siècle alors que le "moi" était contesté. Deux Italiens célèbres Dante et Goldoni ont écrit leur thèse dans le français très élégant du XVIIIècle siècle que l'on appelerait aujourd'hui, québécois.

Selon le Docteur Donovan, tout le mal vient des dictionnaires. Les ouvrages de référence utilisés par des millions de francophones à travers le monde servent d'étalon à la langue française de France, mais font totalement abstraction de la réalité francophone dans les autres pays. Gary Donovan est en train d'écrire "Le dictionnaire historique de la langue canadienne" où chacun des mots vera mentionnée son origine. Ces mots, ils seront tous les mots utilisés et compris par la majorité des Canadiens-français. Le dictionnaire couvrira aussi le vocabulaire de la faune et de la flore canadiennes. Il reflètera la vivacité et la créativité de la langue québécoise que l'on retrouve dans l'argot français et non pas dans la langue formelle. Perte d'intégrité, dira-t-on, et comment se fixer des limites? A cela Gary Donovan répond: "La langue est la seule chose entièrement démocratique. Si vous présentez un mot au peuple et qu'il n'est pas accepté, le mot disparaîtra. Il faut qu'une langue exprime la réalité". Le Docteur Donovan ne tient aucun jugement de valeur sur une langue. Une langue n'est jamais meilleure, ni jamais pire. Elle change, Et pour tout vous dire, le français est du latin dégénéré.

Conférence sur le peuple haïtien

par Jean Paul Perras

CALGARY - La francophonie de Calgary aura bientôt l'occasion de rencontrer et de mieux connaître un de ses groupes francophones les plus colorés (sans jeu de mots): la communauté haïtienne. Lors d'une entrevue, Willy Cantave, directeur-général du mouvement de la Communauté haïtienne de l'Alberta, nous annonçait la tenue d'une conférence le 16 février prochain, à 19 h 00, au Théâtre des Sciences (Salle #135) de l'Université de Calgary, sur "La Culture et l'identité du peuple haïtien". Le conférencier invité: M. Asselin Charles, docteur en philosophie et professeur de littérature, de Montréal.

Le but de la conférence, ajoute M. Cantave, est de "mettre en relief le développement du peuple haïtien chez lui comme à l'étranger, tout en fournissant des éléments liés à la réalité quotidienne de la communauté haïtienne en Alberta. C'est un nouveau départ," poursuit-il, pour notre jeune association. Nous sommes à la réorganiser pour la. rendre plus vivante et plus présente dans notre milieu".

A l'occasion de cette conférence, des kiosques de renseignements présenteront des ouvrages de queqlues auteurs haïtiens, ouvrages que l'on pourra se procurer sur place. Tout en dégustant les rafraîchissements offerts gratuitement, l'on pourra aussi échanger des idées avec des jeunes haïtiens qui se feront un plaisir, avec leur sourire habituel, de répondre aux questions de la foule.

On peut se procurer des billets (2$) pour cette conférence soit aux bureaux de l'ACFA - régionale de Calgary ou ceux de la Maison française. Ne manquez par cette occasion de se mieux comprendre et de se faire de nouveaux amis.

la pren

par Jean Paul Perr

CALGARY - Vendredi 11 janvier, à la Mais française de Calgary, groupe chaleure entourait Mme Yolan Gagnon, présidente Conseil scolaie catho que de Calgary, à la p mière soirée d'exc lence, nouvelle initiati lancée par la Mais française de Calgary.

Ces soirées d'exc lences ont été institué afin de rendre hor mage, au dévouement la cause francophone

au

par Martine Spence

La soirée du 18 jar vier dernier à la Sociét Littéraire Francophon de l'Alberta fut des plu réussies. Après la cor férence captivante d Docteur Gary Donava sur l'origine des mot québécois, un invit surprise a présenté u échantillon de so talent. Il s'agit d

Lancement d'u

Cana

par Pierre Granger

Grant MacEwan, **French in the West - Les Franco-Canadiens dans l'Ouest,** Editions des plaines, Saint-Boniface, 1984, 212 pages.

CALGARY - Samedi le 2 février 1985, à 11 h, la Société Franco-Canadienne de Calgary organise à la Villa Jean Toupin le lancement de ce livre qui raconte dans ses grandes lignes le rôle important des Canadiens français dans le développement de l'Ouest.

L'auteur

Un mot d'abord sur l'auteur qui mérite nos hommages et notre gratitude. Voici quelques faits tirés de la brève notice biographique qu'on trouve sur la couverture arrière du livre. Rappelons d'abord que

feu sur Calgary

ıx en mieux!

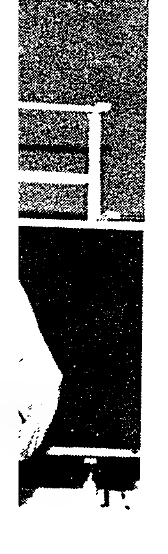


e un moment humoristique. La pièce
oments drôles.

; poliront et eur ouvrage, le public on, encore ui profitera du tablissement alade lorsque la pièce sera jouée au Festival du 15e anniversaire du TFE d'Edmonton en mars prochain.

A tous le mot classique de Cambronne!

c le juge"



ı.

llècle siècle appelerait québécois. ; Docteur out le mal ctionnaires. es de réfé- és par des francopho- s le monde ılon à la lan- çaise de ; font tota- action de la ncophone ıtres pays. an est en ; "Le dic- orique de la dienne" où mots vera son origi- mots, ils s mots uti- pris par la majorité des Canadiens-français. Le dictionnaire couvrira aussi le vocabulaire de la faune et de la flore canadiennes. Il reflètera la vivacité et la créativité de la langue québécoise que l'on retrouve dans l'argot français et non pas dans la langue formelle. Perte d'intégrité, dira-t-on, et comment se fixer des limites? A cela Gary Donovan répond: "La langue est la seule chose entièrement démocratique. Si vous présentez un mot au peuple et qu'il n'est pas accepté, le mot disparaîtra. Il faut qu'une langue exprime la réalité". Le Docteur Donovan ne tient aucun jugement de valeur sur une langue. Une langue n'est jamais meilleure, ni jamais pire. Elle change, Et pour tout vous dire, le français est du latin dégénéré.

Yolande Gagnon à l'honneur à la première soirée d'excellence de la Maison Française

par Jean Paul Perras

CALGARY - Vendredi le 11 janvier, à la Maison française de Calgary, un groupe chaleureux entourait Mme Yolande Gagnon, présidente du Conseil scolaie catholique de Calgary, à la première soirée d'excellence, nouvelle initiative lancée par la Maison française de Calgary.

Ces soirées d'excellences ont été instituées afin de rendre hommage, au dévouement à la cause francophone de Calgary de l'un ou de l'une des nôtres.

Née à St-Paul-des-Métis dont son père était l'un des pionniers, Yolande se dévouait déjà à la cause au sein du mouvement "La Relève albertaine" sous la coupe d'Eugène Trottier, au "nom maintenant légendaire".

Mariée à Denis Gagnon, géologue spécialisé en pétroles qu'elle a connu à l'Université d'Alberta, Mme Gagnon a enseigné de nombreuses années à l'école St-Anthony (devenue l'école Saint Antoine. Coincidence?) et s'intéresse depuis toujours à la cause francohone et à l'éducation. Quatrième femme à diriger le Conseil scolaire catholique de Calgary dont elle fait partie depuis 1978, elle en est la première présidente bilingue.

Ses projets immédiats à ce poste: raffermir les rapports paroisse-école-parents et améliorer le niveau académique.

En plus des nombreux devoirs et responsabilités qui lui incombent à la tête du Conseil scolaire, Mme Gagnon est présidente du Conseil d'administration de l'Association des administrateurs des écoles catholiques et sièges sur le Comité sur la tolérance.

La fête était vraiment marquée au coin de l'amitié et de la joie et c'est avec chaleur que tous ceux qui y ont participé se joignirent aux Denis Meilleur, Marlene Dame et Marie Woolridge pour chanter notre répertoire de chansons de France. Certaines des paroles étaient bien de circonstance: "Nous vous aimons d'amour!"





On reconnait à gauche Mme Yolande Gagnon et à droite Mme Marie Woolridge.

Claude Langlois auteur, compositeur, interprète

par Martine Spence

La soirée du 18 janvier dernier à la Société Littéraire Francophone de l'Alberta fut des plus réussies. Après la conférence captivante du Docteur Gary Donovan sur l'origine des mots québécois, un invité surprise a présenté un échantillon de son talent. Il s'agit de Claude Langlois, jeune auteur, compositeur et interprète québécois arrivé à Calgary il y a environ trois ans.

Au Québec, Claude faisait déjà partie d'un groupe musical. Une fois installé dans l'ouest, la musique fut pour lui un moyen de combattre sa solitude. Il passait alors la plupart de ses moments de loisirs à gratter sur sa guitare. Cependant, ne pouvant concevoir la musique sans mots, il se mit aussi à écrire des chansons. Aidé par des amis quant à la forme, le fond exprime les sentiments d'un homme exilé dans "un monde hostile", loin de ceux qu'il aime. Claude Langlois pense que l'on écrit lorsqu'on subit des événements plus que pour les faire subvenir. Contrairement aux chansons commerciales souvent vides de sens, ses compositions, il les a vécues. Ses chansons lui permettent de se trouver et de se situer dans sa région d'adoption. Ses projets d'avenir: se produire en public aussi souvent que possible.

Avant son récital, Claude Langlois a rendu hommage à Michel Dachy, poète d'origine belge qui a récemment quitté Calgary pour s'installer à Montréal. Michel Dachy vient de publier sont premier recueil de poèmes: "Persévérance".



Claude Langlois

Lancement d'un livre à Calgary

Une brève histoire des Canadiens français dans l'Ouest

par Pierre Granger

Grant MacEwan, **French in the West - Les Franco-Canadiens dans l'Ouest,** Editions des plaines, Saint-Boniface, 1984, 212 pages.

CALGARY - Samedi le 2 février 1985, à 11 h, la Société Franco-Canadienne de Calgary organise à la Villa Jean Toupin le lancement de ce livre qui raconte dans ses grandes lignes le rôle important des Canadiens français dans le développement de l'Ouest.

L'auteur

Un mot d'abord sur l'auteur qui mérite nos hommages et notre gratitude. Voici quelques faits tirés de la brève notice biographique qu'on trouve sur la couverture arrière du livre. Rappelons d'abord que Grand MacEwan a été lieutenant-gouverneur de l'Alberta de 1966 à 1974. Mais cela n'a été que le couronnement d'une longue carrière dans les domaines de l'enseignement et de la politique. Né en 1902 au sein d'une famille de colons installée près de Brandon, au Manitoba, Grant MacEwan est agronome de profession. Après une carrière universitaire de 23 ans, il s'installait à Calgary où il est devenu membre du conseil municipal, maire, puis député provincial et chef de l'opposition. Comme auteur, il a signé plus d'une vingtaine de livres et collaboré à divers périodiques. Il publie régulièrement des articles sur l'histoire de Calgary dans les journaux. L'histoire est la passion qui anime ses années de retraite et le tient toujours extrêmement occupé.

Le livre

Le livre commence par une excellente introduction du Dr. Roger Motut, qui a cette phrase digne de nous inspirer un orgueil légitime: "Si d'autres groupes de colons venus de tous les coins du monde jouissent aujourd'hui d'une prospérité enviable, ils devraient se rappeler que les Canadiens français, par leurs humbles efforts, ont longtemps avant eux sillonné le pays, l'ont découvert, l'ont civilisé et ont préparé le terrain pour les futurs immigrants".

Le corps du livre se compose d'une série de 12 articles de Grant MacEwan, qui nous sont présentés dans leurs versions anglaise et française côte à côte. Le sujet ne forme donc pas un tout unique divisé en chapitres, mais il porte bien sur une idée unique résumée dans le titre "Les Franco-Canadiens dans l'Ouest".

Dès le premier article nous apprenons une foule de détails intéressants sur "Quelques noms familiers de notre passé" (titre de l'article) dont un des plus fameux est celui du Père Lacombe. La tentation est forte de citer ici des passages intéressants, mais l'espace ne le permet pas et il est aussi préférable de laisser au lecteur le plaisir de faire ses propres découvertes. Disons cependant qu'il est très intéressant de relire des choses qui nous ont été enseignées dans les cours d'histoire, mais qui étaient devenues plutôt confuses dans notre esprit: le rôle d'hommes comme les La Vérendrye, Radisson et Des Groseillers aux débuts de la colonisation, puis, plus près de nous, Joseph Royal, Louis Riel, Jean-Louis Légaré, etc., etc.

La matière est trop abondante pour la résumer ici. C'est une mine d'or que chacun voudra visiter lentement, en savourant tous les détails. Vous connaîtrez les forts édifiés un à un dans l'Ouest. Vous accompagnerez les "voyageurs". Vous ferez la chasse au bison. Vous revivrez le drame de Louis Riel. Vous verrez comment a débuté la bataille pour les écoles. Et après avoir tant voyagé, chassé, labouré et bataillé, vous vous sentirez fier et désireux de poursuivre l'oeuvre.

RECTIFICATIF

Dans le dernier numéro du 23 janvier 1985, le bas de vignette accompagnant la photo en page 8 de l'article intitulé "Complexe polyvalent francophone à Calgary prochainement?" aurait dû se lire comme suit: De gauche à droite: Mme Marie Woolridge, M. Roger Lalonde, représentant de la Société franco-canadienne de Calgary; Mme Estelle Danserau et M. Robert Leblond. Mille excuses!

Loi scolaire: la balle est dans le camp des parents

- selon deux fonctionnaires du ministère de l'Education

par Yves Lavertu

FALHER - Une véritable course contre la montre doit maintenant être entreprise par les parents francophones afin d'endiguer les conséquences qu'entraîneraient la promulgation de la nouvelle loi scolaire albertaine.

C'est du moins une des conclusions qu'on peut tirer suite aux exposés de deux fonctionnaires francophones à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix tenue à Falher le 26 janvier dernier.

Bien que défendant quant au fond la ligne de conduite du gouvernement en place, MM. Emile Mandin et Jacques Moquin, consultants en langue française au ministère de l'Education ont en effet à certains moments frisé "l'hérésie" face à certains aspects controversés dans ce domaine.

"Les excuses sont pas mal finies pour les Conseil scolaires refusant de fournir les services d'éducation en français" a déclaré M. Moquin. Par cette affirmation, ce dernier a voulu faire savoir que le gouvernement "encouragera" les Conseils scolaires à répondre à ces besoins même s'il devient de plus en plus évident que les Conseils scolaires auront en dernier ressort le pouvoir de décider à quelles conditions ceux-ci les appliqueront.

M. Moquin a en effet confirmé qu'à l'heure actuelle la loi albertaine délègue plusieurs pouvoirs dans ce domaine aux Conseils scolaires. Les subtilités légales comme cette affirmation "La loi albertaine autorise mais n'oblige pas..." viennent démontrer la force des Conseils scolaires.

Interrogé à savoir comment renverser le courant qui se dessine à l'intérieur du document de travail "Partners in Education" quant à l'arbitraire que peut faire planer le rôle des commissions scolaires, M. Moquin s'en est remis aux pressions que devront exercer les parents francophones avant l'introduction de la nouvelle loi au printemps 1985.

Les réactions du directeur du développement communautaire à l'ACFA provinciale M. Guy Lacombe ont pu être connues à ce sujet grâce à une courte allocution de ce dernier en fn de journée. Un des points positifs qu'il dénote est que pour la première fois ou presque, le ministère reconnait selon lui que les programmes d'immersion s'adressent à des anglophones.

Décrivant le possible tableau qui augure pour les prochains mois sur la scène franco-albertaine, M. Lacombe a qualifié ces moments de décisifs pour l'avenir de l'éducation française en Alberta. En plus de répéter le message de solidarité tel que livré la veille à St-Paul par le président de l'ACFA, M. Lacombe a expliqué la nécessité du lobbying auprès des commissaires et députés que doivent entreprendre les parents. Celui-ci a d'ailleurs souligné la tenue prochaine au mois de février de sessions de formation en lobbying à Edmonton, Calgary et St-Paul.

Enfin, le président de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix reconduit dans ses fonctions, M. Alfred Canuel a clamé que "l'école bilingue ne répond plus aux besoins actuels" en matière d'éducation française pour les francophones. Celui-ci a déclaré que le temps est venu que cesse une satisfaction timorée à l'égard des programmes d'enseignement du français dans la région de Rivière-la-Paix. Selon lui, le travail doit se faire d'une façon progressive, sans bousculades m . . toujours d'une manière ferme.

Du coté de la traduction

par Jean Paul Perras

CALGARY - Le monde de la traduction, à Calgary, semble en pleine ébullition.

En novembre, se tenait un atelier sur le rôle et les responsabilités du traducteur et de l'interprète, organisé par Interpreters and Translators Association of Western Canada.

A l'automne, Alberta Manpower faisait un appel d'offres pour la traduction, en espagnol, de quatre feuillets publiés par ce ministère à l'intention des nouveaux venus (à quand la traduction française?)

En décembre, l'Alberta Association of Translators and Interpreters (AATI) clôturait sa propre série d'ateliers commencée à l'été. Et le 12 janvier dernier l'AATI donnait l'examen annuel national préparé par le Conseil des Traducteurs et Interprètes du Canada, conseil dont l'association fait partie.

Toutes ces activités ont suscité un intérêt remarquable. A quoi attribuer un tel phénomène?

Selon Ann Godin, de la firme "Services linguistiques Syntax Limitée" de Calgary, ce regain d'enthousiasme pour la traduction provient "de la présence parmi nous de traducteurs de plus en plus chevronnés. De sorte que le travail de traduction est fait sur place plutôt que dans l'Est du pays comme c'était la coutume. Au fur et à mesure que les clients se rendent compte qu'ils peuvent obtenir un travail de qualité ici-même, ils ont recours aux talents locaux. C'est le temps ou jamais d'être à la hauteur de la tâche. Nul doute que la venue des Olympiques en '88 a aussi une influence marquée. Pour un temps du moins il y aura beaucoup de pain sur la planche".

Il faut croire aussi que la population de Calgary est de plus en plus multiculturelle. Ce qui demande une accélération encore plus poussée des échanges culturels et commerciaux. De là une demande de plus en plus pressante pour les services de traducteurs et d'interprètes compétents.

Déjà au XIVe siècle, Joachim du Bellay écrivait: "Mais que dirai-je d'aucuns, vraiment plus dignes d'être appelés traîtres que traducteurs? vu qu'ils trahissent ceux qu'ils entreprennent d'exposer, les frustrant de leur gloire, et par même moyen séduisent les lecteurs ignorants, leur montrant le blanc pour le noir". Dans ce même ordre d'idées, Ann donne un précieux conseil aux néophytes qui désireraient se lancer dans ce domaine: "Formez-vous d'abord. Obtenez une certaine compétence. Suivez des cours. Devenez accrédités. Autrement vous courez au devant de désenchantements cruels. Les clients deviennent de plus en plus exigeants, avec raison d'ailleurs. Préparez-vous donc avec sérieux".

En effet, l'heure n'est plus où l'on se contentait des belles traductions qui souvent, tel que le disait le Suédois Esaias Tegner, "comme les belles épouses, ne sont pas toujours les plus fidèles".

mode



La rigueur adoucie... Le "nouveau" costume: on superpose une blouse très stricte, une veste à col châle, un gilet vaguement militaire et une jupe-culotte toute en douceur. (Blouse également disponible couleurs: Chocolat, sapin, rouge, bleu, noir, ocre et naturel.) LA COLLECTION A.M. BERETTA pour LES IMPORTATIONS FRANCK.

mode

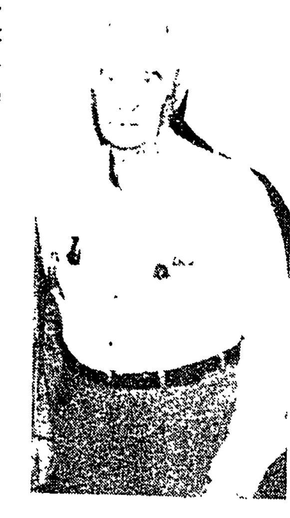


• Blouson court enveloppant à manches chauve-souris, à garnitures de cuir. • Simili-cachemire moitié orlon, moitié laine d'agneau. • Chandail à col bénitier réalisé en carreaux dans un motif courtepointe. • Jupe crayon réalisée en divers tissus et cuir. LES CONCEPTS SIMON CHANG INC.

A la douce mémoire

par Marcel Dubé

Le 20 janvier 1985, un ancien de Legal fut appelé à son repos éternel. Clément Delbarre née à Tourcoinq en France le 29 août, 1900 venait s'établir sur un "Homestead" en l'année 1930 où il s'impliqua dans les travaux agricoles avec sa famille. En 1948 à cause de maladie de la part de son épouse il prenait un retraite partielle à Edmonton, et à la fin des années '60 il choisissait de se retirer pour de bon.



Clément Delbarre

Il est survécu par sa chère épouse, Armande, deux filles et deux garçons. Florence et son époux Gérard Quaghebeur de Legal, Jeanne et son époux Kenneth Butterworth de Calgary, Jules et son épouse June d'Edmonton et Clément et son épouse Jean de Toronto. Ainsi que 15 petits-enfants et 10 arrières petits-enfants. Clément laisse aussi beaucoup de parents en France.

Les porteurs. furent: Gérard Quaghebeur, Kenneth Butterworth, Gregory Butterworth, Bill Butlin and Bryan Kluthe.

Le service funéraire fût co-célébré par les Rév. Andrew Allison, Rév. M.P. Peake, Rév. Carroll à l'église de l'Annonciation à Edmonton le 23 janvier à 10 h 00.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui par leurs offrandes sincères, ont su les réconforter dans leur temps de peine.

"Joyeuses Pâques"; après la pièce, le film

(S.O.P.)— Si la pièce de théâtre "Joyeuses Pâques" avec Réal Giguère a fait rire pendant plusieurs mois la population québécoise, le film du même titre est tout aussi désopilant. L'histoire est, pour ceux qui ne la connaissent pas, celle qui suit:

Stéphane Margelle (Jean-Paul Belmondo) est industriel sur la Côte d'Azur, il est marié à une jolie femme, Julie (Marie Laforêt). C'est un dragueur professionnel. Aucune femme ne lui résiste, qu'elle soit sur un bateau, dans un train ou dans un hélicoptère; elles répondent toutes à son charme naturel et à ses mensonges.

Tout se passe bien jusqu'au jour où accompagnant son épouse à l'aéroport, il fait la connaissance de Sophie (Sophie Marceau) jeune fille de 18 ans.

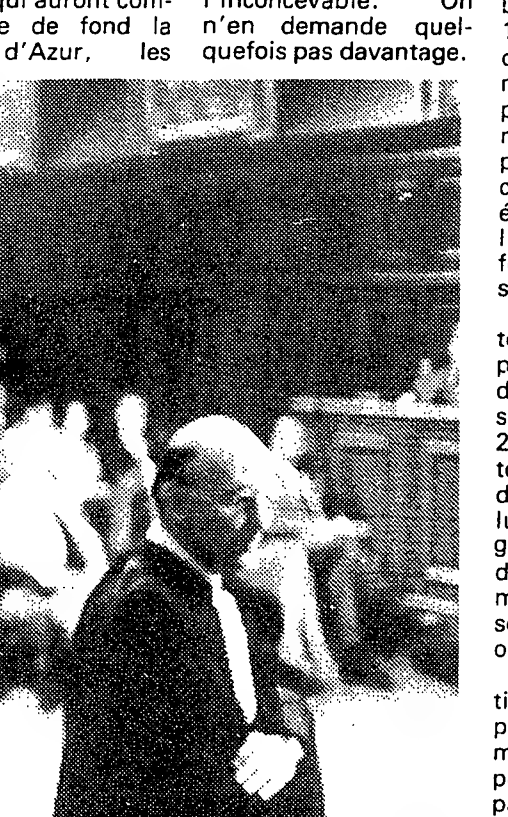
Là, parcours classique: restaurant, boîtes de nuit, il finit par l'emmener chez lui.

Coup de théâtre: sa femme qui n'a pu prendre l'avion à cause d'une grève, revient au domicile conjugal et le surprend avec sa nouvelle conquête.

La seule échappatoire que trouve Stéphane est de faire passer Sophie pour... sa fille. Le mensonge est tellement énorme que Julie croit son mari et se comporte avec Sophie comme si c'était sa propre fille.

Cette situation entraînera notre héros dans une cavalcade d'acrobaties de tous genres qui auront comme toile de fond la Côte d'Azur, les yachts, les rolls-royce, les voitures de sport, en un mot tous les arguments de notre dragueur invétéré.

Des situations imprévisibles, des rebondissements tapageurs, des gags hilarants... Joyeuses Pâques est un bon moment de cinéma. Le film plaira à toute la famille malgré son thème... "pour adultes seulement." Du cinéma sans prétention qui propose une évasion au pays de l'inconcevable. On n'en demande quelquefois pas davantage.



A la douce mémoire

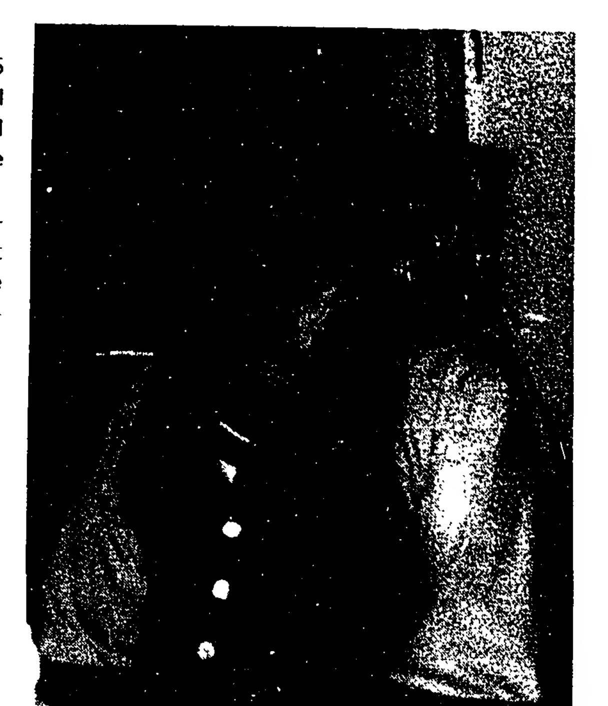
par Marcel Dubé

Le 21 janvier, 1985 le Sauveur faisait appel à un pionnier de Legal pour venir le rejoindre dans son paradis.

Arthur René Leguerrier, âgé de 84 ans est décédé à l'hôpital de Westlock après une longue maladie.

M. Laguerrier et son épouse ont passé cinquante deux années sur la ferme, et ont certainement connu les temps durs.

En 1981, il prenait sa retraite à Legal où il demeura jusqu'en septembre, 1984. Il déménagea à Westlock pour se rapprocher de sa famille.



Authur René Leguerrier

Il laisse dans le deuil sa chère épouse Alice, et un fils Edouard et son épouse Thérèse de Westlock, ainsi que trois petit-enfants et 6 arrières petit-enfants.

Les prières pour le repos de l'âme de M. Leguerrier ont eu lieu à l'église St. Emile de Legal le 22 janvier, 1985 à 19 h 30 et le service funéraire fut le 23 janvier à la même endroit. Rév. Armand Beaupré célébra la messe de la Résurrection.

Les porteurs furent Eli Bergevin, Lucien Cyr, Léonard Forcade, Eddy Rivard, George Montpetit et Leo Maurier.

Les membres de la chorale furent Victor Douziech, Jeanne Maurier, Lilianne Bilodeau et Claire Chauvet les accompagnaient à l'orgue.

Les servants étaient Darcy Gagné et Marcel Maurier.

La famille désire remercier leurs amis pour leurs offrandes sincères qui les a aidé dans ce temps de tristesse.

Comment se transmettent ou se constituent les anomalies?

(S.O.P.)—

Les anomalies peuvent exister à trois niveaux: le gène, le chromosome et l'embryon.

1) Le gène, structure qui, sur les chromosomes, constitue le support des caractères héréditaires. Il en existe plusieurs milliers par chromosome, et leur étude en est encore à l'aube. (L'ensemble formé par les gènes s'appelle un génome).

Les gènes transmettent les caractères des parents, leurs maladies, certaines tares, selon des lois précises.

2) Le chromosome, bâtonnet qui apparaît dans le noyau des cellules reproductrices ou gamètes, au moment de leur division ou méiose. Les gènes y sont disposés dans un ordre précis.

Le patrimoine génétique humain se compose de 46 chromosomes par noyau, groupés en 23 paires. 22 paires, soit 44 chromosomes, dits autosomes, renferment les gènes qui régularisent le développement et le fonctionnement de l'organisme. La 23e paire, formée de 2 chromosomes dits hétérochromosomes, détermine le sexe. Elle comporte 2 éléments identiques chez la femme: 2 x, 2 éléments différents chez l'homme, 1 X 1 Y, trois fois plus petits.

Pour former les gamètes: ovules et spermatozoïdes, le patrimoine génétique se divise en 2, les paires se dédoublent, chaque gamète ne comporte plus que 23 chromosomes.

Lorsque les gamètes mâle et femelle se rencontrent, leur union reconstitue les 23 paires. Tous les ovules ont un X, mais les spermatozoïdes ont tantôt un X et tantôt un Y. Selon celui auquel s'unira l'ovule, la 23e paire reconstituée sera composée tantôt de 2 X (l'enfant sera une fille) et tantôt de XY (l'enfant sera un garçon. Quand les gènes gouvernant le même caractère, et portés par les chromosomes homologues de l'ovule et du spermatozoïde, s'associent, l'individu aux gènes appareillés est dit homozygote.

LA PHÉNYLCÉTONURIE: 1 SUR 9000...

Quand les deux gènes homologues sont différents, il est dit hétérozygote. Dans ce dernier cas, l'un des gènes masque dans ses effets les potentialités de l'autre. Cet effet de dissimulation, ou de latence, explique que certaines maladies héréditaires puissent "sauter" une ou plusieurs générations.

On appelle gène dominant celui qui, par sa seule présence, empêche la manifestation du caractère porté par le gène auquel il s'accouple. Il produit un effet visible, qu'il soit présent sur les deux chromosomes de la paire ou sur un seul. Un caractère dominant a plus de chances d'apparaître dans la descendance qu'un caractère récessif.

On appelle gène récessif celui qui, pour manifester le caractère qu'il porte, doit s'accoupler à un gène semblable. Le caractère récessif ne se manifeste que si le sujet est homozygote, c'est-à-dire si le gène correspondant se retrouve sur les deux chromosomes de la paire. La plupart des maladies héréditaires sont de caractère récessif et apparaissent de ce fait assez rarement. Au moment où les gamètes se divisent, des anomalies peuvent survenir dans le nombre et la structure des chromosomes. La sélection naturelle empêche souvent l'embryon de se développer (d'où avortements spontanés précoces) mais pas toujours: il y a alors des maladies par aberrations chromosomiques. C'est le cas, on l'a vu, du mongolisme.

3. L'embryon, dont on a vu qu'il pouvait accidentellement être atteint.

Toutefois, la grande majorité des maladies héréditaires sont dues à la transmission d'un ou de plusieurs gènes pathologiques.

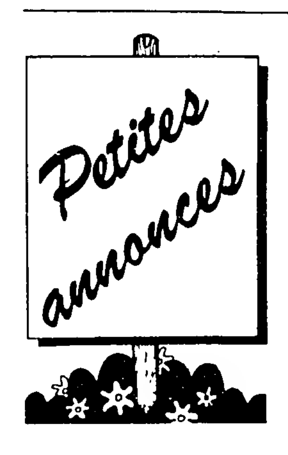
L'excellence en tant qu'entreprise économique (2ème partie)

Notre entreprise est d'abord une entreprise économique et elle a le devoir de réussir en tant que telle. Si nous devenons défaillants sur ce plan, nous ne pourrons jouer efficacement notre rôle social. La recherche d'excellence va donc consister à assurer notre santé économique tout en comblant les besoins de notre gestion et par la qualité supérieure du service aux membres.

L'excellence dans la gestion

La forte concurrence, la récente crise économique, les changements dans les habitudes des consommateurs ainsi que l'évolution technologique appellent les dirigeants et les gestionnaires à se dépasser et à faire preuve de créativité dans leurs décisions. Le contrôle des coûts, la fixation de prix concurrentiels, le dynamisme dans l'offre des services et l'organisation efficace de nos ressources, sont autant de moyens de concrétiser cette recherche d'excellence et d'atteindre nos objectifs financiers.

Tiré: Henri Paul Trudel, Conseil Canadien de la Coopération.



Je serais intéressée à prendre tout travail de conciergerie. Je préférerais travailler avec des personnes francophones. Si vous avez besoin d'un concierge, appelez Mme Aubert au 433-9376.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Je recherche un logement d'une chambre à coucher, ou un "Bachelor", meublé, propre et situé dans un coin tranquille. Je suis prête à payer jusqu'à $300./mois. Appelez au 778-2216, chambre #214 et demandez France Beaulieu.

Informatisation des entreprises

La Beauce est en avance

«La vallée de la Beauce demeure, à l'heure actuelle, l'une des régions les plus progressives d'Amérique dans le domaine de l'informatisation des entreprises.» C'est ce qu'a déclaré M. Pierre St-Arnaud, le directeur d'une foire annuelle d'ordinateurs, à Québec, au journaliste Yvan Lamontagne, de l'hebdo *Beauce Média.*

On estime que plus de la moitié des PME beauceronnes sont déjà informatisées, à des degrés divers.

Pour le commissaire industriel Normand Poulin, c'était une nécessité pour les entrepreneurs «s'ils voulaient demeurer dans la course».

Ainsi, poursuit Yvan Lamontagne, «les poules du Couvoir de Scott-Jonction pondent des oeufs qui sont aussitôt gobés par le système informatique de l'entreprise, et les p'tits gâteaux Vachon de Sainte-Marie se font cuire, fourrer et empaqueter dans un genre de robot culinaire issu tout droit du virage technologique».

Cette conversion ne s'est pas faite sans quelques problèmes, comme certaines réticences des employés ou le manque de spécialistes pour aider à l'implantation des systèmes informatiques.

D'ici cinq ans, estime M. St-Arnaud, 80% des PME seront informatisées. Actuellement selon lui, le Québec n'est informatisé qu'à 17%, contre 30% pour l'Ontario.

Service Hebdo-science

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Victoire écrasante des Fac-Similés

Vendredi soir dernier à l'aréna du Théâtre Popicos, les Fac-Similés de la Faculté St-Jean ont littéralement balayé l'équipe des Rhinsonroses de l'Alliance Chorale en remportant une étincelante victoire par le compte de 8 à 2.

Les spectateurs ont pu apprécier l'esprit d'équipe, l'imagination, la force d'anticipation et de construction du scénario des Fac-Similés. Ces qualités réunies font certainement des Fac-Similés une équipe de fort calibre.

Le point culminant du match fût certainement l'échappée magistrale du duo Demers/Therrien sur le thème "Que le Grand Cric me Croque". Une pièce de jeu qui devait électriser la foule.

Les étoiles du match (telles que choisies par Denis Couture, directeur artistique de Boite à Popicos):

3. Gisèle Lemire (Rhinosonroses)
2. Marc Therrien (Fac-Similés)
1. Johanne Demers (Fac-Similés)

Notre prochain rendez-vous: Vendredi, 1er février à 20 h 00 à l'aréna du Théâtre Popicos alors que les Cent-Génies des écoles d'immersion rencontreront les Jacques Straps de l'ACFA.

Bienvenue à tous

Michel Landry

à l'émission ALLO BOUBOU

lundi 4 février à 12 h 30

Michel Landry d'Edmonton bien connu en Alberta pour ses talents de musicien et de chanteur, interprétera **Les Cloches de DeBussy.**

Radio-Canada CBXFT

Cartes d'affaires et professionnelles...

Léopold et Angéline Lafleur
50 ans de vie commune

par Roland et Denise Lafleur

Léopold Moïse Lafleur, fils de Moïse Lafleur et d'Emilia Legault, est né le 16 février 1911, à l'Ascension, comté Labelle, Québec. Il était le cinquième d'une famille de treize.

En 1927, la famille Lafleur déménagea à Amos, en Abitibi, situé au nord de la province de Québec. Ils y demeurèrent pendant deux ans et demi, durant lesquels Léopold y travailla dans une boulangerie.

A seize ans, faisant une tournée en chaloupe sur la rivière Harricana, il rencontra pour la première fois Angeline Cécile Grenier, qui aussi se promenait en chaloupe. Elle n'avait que treize ans.

Angeline Grenier, née le 7 juillet 1914, à Saint-Germain de Grantham, Québec, était la fille d'Emmanuel Grenier et de Georgianna Verville.

Pour Angeline, ses années d'école furent très difficiles. Elle fréquenta une dizaine d'écoles, telles que l'école Lemieux, l'école Baril à Hochelaga, aussi à Shawinigan, pour n'en nommer que quelques unes. Ces changements, furent pénibles et bouleversants pour l'éducation d'Angeline. La cause en était due au métier de son père qui l'obligeait à de nombreux déménagements et qui finalement fit aboutir la famille Grenier à Opasatika en Ontario. C'est ici, qu'Angeline travailla dans les maisons privées de M. Lachance et de M. Beaudoin.

Depuis le 2 novembre 1929, la famille Lafleur était déjà rendu à Opasatika où Léopold travaillait à couper du bois pour faire du papier (de la Pitoune). C'est donc à ce temps-ci en 1934, que Léopold et Angeline se rencontrent de nouveau, se fréquentent et après six mois, se marient le 9 janvier 1935. Six enfants naissent alors de cette union.

En septembre 1943, ils prirent la décision de déménager dans l'Ouest canadien. Quatre autres familles les accompagnaient: la famille de son père, Moïse Lafleur, les familles Armand Gagné, Rosario Blais et Fortunat Lachance. Cette année là, le billet de colonisation à prix réduit, était de $1200 pour les cinq familles. Ils étaient accompagnés jusqu'à Edmonton, de M. Paul Boutet, colonisateur. En train, ils étaient trente-cinq personnes dans un wagon spécial, à part d'un autre wagon pour le ménage.

C'est dimanche, le trois octobre 1943, qu'ils arrivent à Donnelly, Alberta. L'Abbé Paul Gagnon et M. Jules Bourgeois étaient à la gare pour les recevoir.



Léopold et Angéline Lafleur

Ils se dirigent vers la paroisse de Guy.. De là, ils se dirigent chez M. Ernest Gosselin, qui, pendant trois mois, les accueillent très chaleureusement, ce qui leur donnent la chance d'appliquer et d'obtenir un "homestead" (le sud-est de la 13-76-21), deux milles au nord du village de Guy où ils bâtissent leur première maison (16 X 24).

En 1951, Léopold achète la terre (le sud-ouest de la 31-75-20) de son père, Moïse, au sud de Guy où il déménage la maison. Pendant ses années comme fermier, il doit travailler au chantier en hiver pour aider à faire vivre sa famille. Aussi, durant ce temps, il s'est toujours intéressé aux activités communautaires: par exemple, douze années de Lacordaire, membre de l'Association Canadienne française de l'Alberta, marguiller et pendant les années 1949-50, il était en charge du chauffage du couvent de Guy, de l'église et du presbytère.

Dans les premières années de soixante, Léopold décide de louer ses terres et de travailler à plein temps, pour la Division Scolaire de High Prairie.

En plus de quatorze enfants, ces parents courageux ont su, pendant une période de trois ans et demi, prendre soin de nombreux à la charge du bien-être social en Colombie Britannique en effet, près de quatre-vingts.

Pendant ces années, en 1966, ils vendent leurs biens à Guy et déménagent en Colombie Britannique près de Vancouver avec leurs six derniers enfants. Leur goût d'aventure les amènent ensuite à Yellowknife, Territoire du Nord-Ouest, pour un an. Là envahis de froid et de noirceur, remplis de nostalgie pour leurs premières années dans l'Ouest, ils reviennent de nouveau dans la région de Rivière-la-Paix et s'achètent une maison à Falher. En 1972, Léopold retourne travailler, à temps partiel, pour la Division Scolaire de High Prairie. Ceci dure deux ans.

Après une vie si mouvementée, Léopold et Angeline prennent leur retraite en 1974, demeurant à Falher jusqu'en octobre 1982. L'ennui pour leurs enfants les motivent à déménager à Grande Prairie. Maintenant, Léopold et Angéline, ce couple si aventurié et courageux, réside à Wild Rose Manor, logis luxueux et bien mérité pour des âmes si généreuses.

Le Canada est bien engagé dans la course à l'hydrogène, l'énergie de l'avenir

Lorsqu'un jour nous aurons épuisé toutes les ressources de la planète en pétrole, gaz naturel et charbon , comment alors allons-nous faire voler nos avions, rouler nos voitures et chauffer nos maisons ? L'hydrogène serait la réponse, si on se fie à de nombreux rapports scientifiques et gouvernementaux.

« Nous sommes dans une période de transition vers l'hydrogène », déclarait Richard Champagne, président-directeur général du Conseil de l'industrie de l'hydrogène, lors du 5e congrès mondial sur l'hydrogène, tenu cet été à Toronto. Selon M. Champagne, la technologie est si avancée que le gouvernement finance maintenant des projets industriels.

Une chimie simple

L'hydrogène est l'élément le plus abondant dans l'univers; ce gaz est le carburant des étoiles. Entre les galaxies, il existe de vastes nuages d'hydrogène.

L'eau est une combinaison d'hydrogène et d'oxygène. Les hydrocarbures sont une combinaison de carbone et d'hydrogène. On produit l'hydrogène à partir du gaz naturel, mais la technologie est maintenant au point pour briser les molécules d'eau à l'aide d'un courant électrique et ainsi produire de l'oxygène et de l'hydrogène.

Shawinigan en tête

À ce propos, la première usine au monde d'hydrogène gazeux produit par électrolyse sera construite cette année à Shawinigan au coût de 52 millions de dollars. Les sept millions de pieds cubes d'hydrogène qui sortiront de cette usine en 1986 serviront à fabriquer de l'ammoniaque. Ce produit est couramment utilisé comme fertilisant.

La technologie développée par la compagnie Electrolyser a été testée pendant deux ans à Varennes dans les laboratoires d'Hydro-Québec. L'usine de Shawinigan permettra de vérifier la viabilité économique de la technologie mise au point par Electrolyser. Il faut dire que ce système est assez efficace puisqu'il produit au moins trois fois plus d'hydrogène que les autres systèmes électrolytiques concurrents.

Un canular énergétique

Mais l'hydrogène, est-ce bien sérieux ? Durant la crise de l'énergie, on a prophétisé l'arrivée de plusieurs nouvelles formes d'énergie... sans déloger le bon vieux pétrole. Wallace Boogs, qui a travaillé durant 20 ans pour la Nasa, croit que la transition vers l'hydrogène n'est plus qu'une question de temps. « La navette spatiale va bientôt consommer 10 tonnes d'hydrogène par jour, affirme-t-il, et ce n'est qu'un des nombreux exemples d'application ».

Les avantages d'H_2

Pourquoi l'hydrogène est-il favorisé pour remplacer le pétrole ? Selon le Dr Joachim Nitsch, du Centre de recherche aérospatial allemand, l'avantage de l'hydrogène est sa compatibilité avec les autres sources d'énergie. En effet, l'hydrogène peut être une forme de stockage pour l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire, l'énergie éolienne et solaire. Les ingénieurs allemands ont conçu plusieurs mégaprojets pour installer des milliers de capteurs solaires en Afrique, qui convertiraient l'énergie solaire en électricité puis en hydrogène.

À l'université Johns Hopkins, on a imaginé un système de production de l'hydrogène digne des meilleurs romans de science-fiction. Il s'agit d'une usine flottante qui « pomperait » la chaleur des océans tropicaux pour la convertir en électricité. Mais que faire avec toute cette électricité sur un bateau sinon que de la convertir en hydrogène! La maîtrise des technologies pour exploiter l'énergie solaire présente un grand attrait. Comme le soulignait James Bolton, du département de chimie de l'université Western Ontario, l'énergie solaire reçue par la Terre en une année équivaut à 10 000 fois la consommation mondiale pour la même période.

Des coûts élevés

Même si l'hydrogène coûte présentement plus cher à produire que toute autre forme d'énergie, plusieurs chercheurs sont d'avis qu'il faudra tenir compte dorénavant des précipitations acides et à ce chapitre l'hydrogène est champion. En effet une automobile roulant à l'hydrogène ne rejetterait que de la vapeur d'eau et un peu d'oxyde d'azote (mais beaucoup moins que l'essence). Pour Robert Zweig, directeur du Clean Fuel Institute of California, aucun autre carburant n'offre les avantages de l'hydrogène au point de vue environnemental.

Le Canada a pris une sérieuse option sur la filière hydrogène. En plus de l'usine pilote à Shawinigan, le Conseil national de recherches construira un centre de recherche en électrochimie. Il a de plus accordé un contrat à Pratt & Whitney, de Longueuil, pour la construction d'un moteur d'avion à l'hydrogène. Récemment, l'Ontario inaugurait son Institut des systèmes à hydrogène. Et depuis un an, il y aurait des tractations entre la Nasa et un consortium de compagnies québécoises pour l'approvisionnement en hydrogène de la navette spatiale.

Éric Devlin
Service Hebdo-science

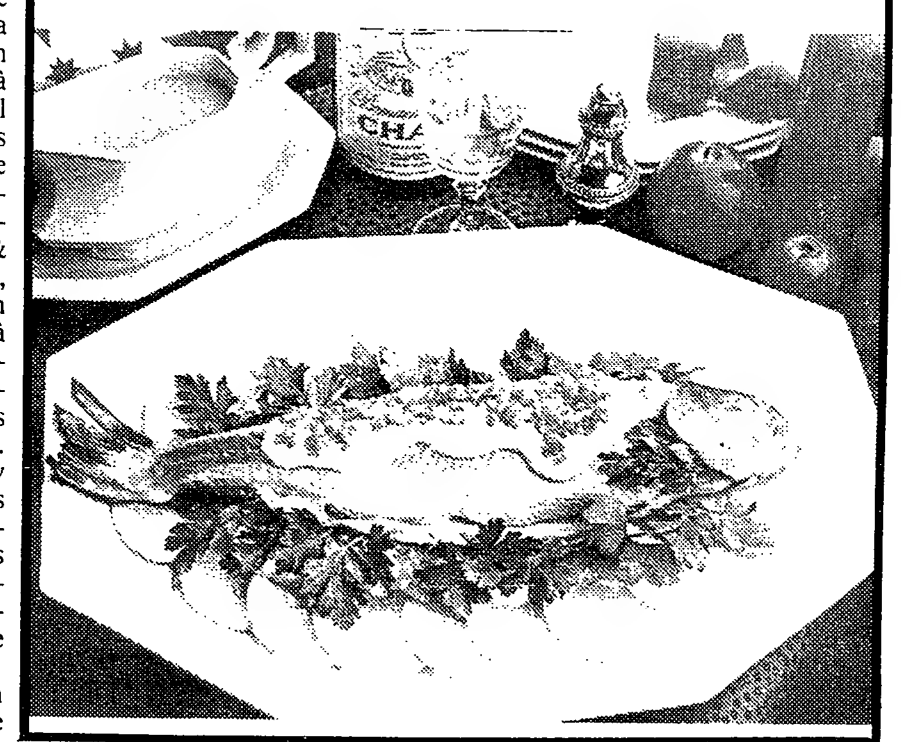
Recette

TRUITE AU COURT-BOUILLON

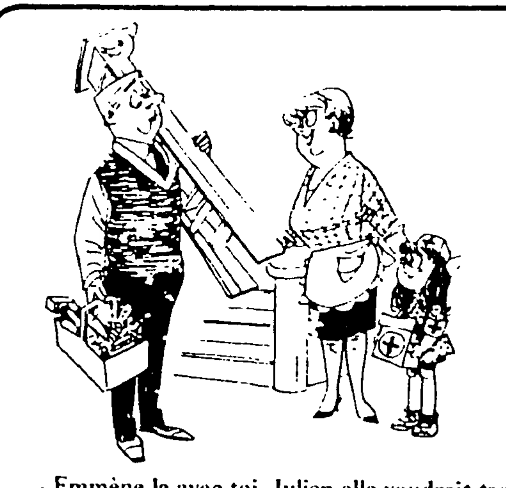
Difficulté: moyenne
Préparation: 1 heure
Cuisson: 10 minutes

— 1 truite de 1 kg ou 2 plus petites de 500 gr — 1 poireau — 1 une carotte — 1 branche de céleri — 1 oignon — persil — laurier — ½ verre de vinaigre blanc — 250 gr de beurre — 3 citrons — 3 oeufs — sel et poivre.

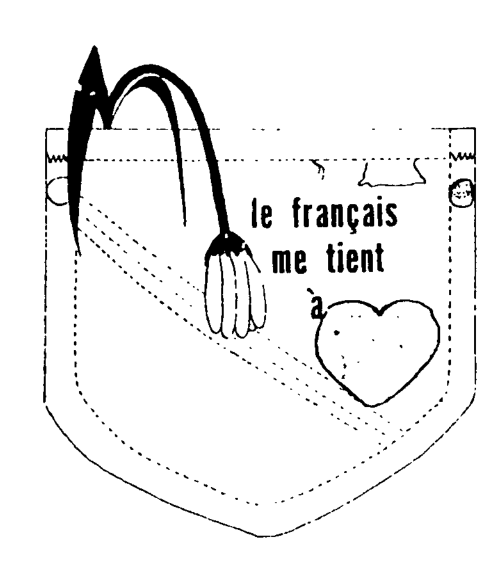
Vider la truite et la faire pocher au court-bouillon comme suit: dans une poissonnière, mettre 1 litre d'eau, 1 poireau coupé en rondelles, 1 branche de céleri, 1 oignon, 1 carotte, ½ verre de vinaigre blanc, 10 gr de poivre, du persil et du laurier. Porter à ébullition à couvert et laisser bouillir environ 20 minutes. Ajouter alors 2 litres d'eau froide et 1 poignée de gros sel, puis y déposer le poisson. Le faire pocher pendant 10 minutes environ à partir de l'ébullition sur un feu très doux pour que l'eau frémisse à peine. Préparer une sauce hollandaise en mettant dans une casserole 3 jaunes d'oeufs, le jus d'½ citron, 2 cuillerées d'eau et 1 cuillerée à café de sel fin. Cuire le tout au bain-marie en battant les oeufs jusqu'à obtention d'une sauce homogène. Hors du feu, incorporer le beurre. Saler et poivrer.
Pour 4 personnes.



la blague du jour



– Emmène-la avec toi, Julien elle voudrait tant pouvoir te soigner !



Notre organisme serait bien équipé pour les combattre

Si l'espèce humaine a réussi, jusqu'à maintenant, à survivre dans un environnement bourré de produits chimiques toxiques, c'est grâce à son propre système de défense. Voilà l'avis exprimé par un toxicologue de l'Université de Montréal, le Dr Gabriel Plaa, lors d'un récent colloque du département de nutrition humaine de l'Université Laval, sous le thème «Les toxiques alimentaires : avons-nous le choix ?».

Un système «extraordinaire»

«Il semble exister un système extraordinaire que l'organisme a développé pour se protéger», a affirmé le Dr Plaa. Selon ce dernier, l'espèce humaine serait celle qui pourrait le mieux s'adapter afin de combattre les effets sur la santé des toxiques de l'environnement.

Ce système de défense est celui du glutathion. Il permet de se débarrasser de certains produits chimiques qui, autrement, s'accumuleraient et parviendraient éventuellement à exercer une action morbide.

L'organisme peut difficilement se protéger de l'effet des toxiques environnementaux en bloquant leur entrée au moment de l'absorption par le tube digestif, le système respiratoire ou la peau. En effet, plusieurs molécules «étrangères» n'ont pas de grandes difficultés à traverser les différentes barrières de l'organisme.

Transformer pour éliminer

Aussi, le corps humain intervient-il plutôt en transformant et en éliminant ensuite, par excrétion biliaire ou rénale, les produits chimiques absorbés. «Le moyen principal, insiste le Dr Plaa, c'est de rendre la substance plus facilement excrétable.» Peut alors survenir une bio-transformation qui a essentiellement pour effet de rendre hydrosoluble un produit indésirable, facilitant par exemple son excrétion par le rein.

Qu'est-ce que le glutathion ? Il s'agit d'un peptide (une chaîne d'acides aminés) que le foie fabrique constamment et en grande quantité. Une des fonctions de cette molécule, connue depuis 1921, serait de réagir avec des molécules toxiques. Le processus de détoxication par le glutathion est simple en réalité. Lorsqu'il réagit avec un produit toxique, le glutathion empêche ce dernier de se combiner avec une macro-molécule (comme l'ARN ou l'ADN), minimisant ainsi les chances de voir apparaître un désordre métabolique important (mutations ou tumeurs malignes).

D'après le Dr Plaa, on considère de plus en plus que ce système constitue un moyen d'autodéfense important.

Des armes nombreuses...

Notre organisme possède bien d'autres systèmes de détoxication, certains faisant appel à des enzymes, d'autres à des protéines comme la métallothionéine. Ainsi, cette dernière possède la capacité de réagir avec des métaux lourds tels que le plomb, le cadmium ou le zinc, contribuant à empêcher leur accumulation dans les tissus.

Ces quelques exemples de méthodes naturelles de détoxication permettent de conclure, selon le Dr Plaa, que l'être humain posséderait tous les moyens nécessaires pour se défendre contre des produits chimiques indésirables.

... mais pas infaillibles

Ces systèmes de protection, aussi raffinés soient-ils, ne sont cependant pas infaillibles. Le Dr Plaa explique par exemple que certains individus peuvent développer un bronchospasme (des symptômes d'asthme qui se manifestent par une contraction involontaire des bronches) lorsque mis en contact avec des quantités même minimes de sulfites. Ces derniers sont notamment utilisés comme agents préservatifs dans la laitue et ils peuvent se transformer en gaz SO_2, auquel certains individus seraient mystérieusement hypersensibles.

Yvan Ouellet
Service Hebdo-science

Les francophones à la barre de l'éducation en Alberta

L'Association des commissions scolaires catholiques de l'Alberta, lors de sa réunion annuelle a renouvelé le mandat de sa présidente, Mme Yolande Gagnon de Calgary. Mme Gagnon, originaire de St-Paul est la présidente de la commission des écoles catholiques de Calgary, qui en septembre dernier ouvrait les portes de la première école française de la ville.

De plus, M. Jean-Claude Giguère a été élu président de l'association des secrétaires-trésoriers des écoles catholiques. M. Giguère demeure à Rivière-la-Paix.

Mme Alice Gagné, commissaire à Edmonton a assumé la présidence de l'Association des commissaires pour l'éducation bilingue en Alberta. Mme Gagné est la vice-présidente des Ecoles catholiques de la capitale albertaine.

L'Association des directeurs généraux de l'enseignement catholique, fondé il y a quelques années, a choisi Lionel Rémillard comme président. M. Rémillard est à l'emploi du Conseil des écoles catholiques du Lakeland (Cold-Lake - Grand Centre - Bonnyville)

Une invitée prestigieuse à l'O.S.E.

par Simone Clermont

La soprano suédois Elisabeth Soderstrom était l'invité de l'Orchestre symphonique d'Edmonton le 23 janvier lors d'une soirée musicale mettant en vedette Haydn et Strauss.

De Haydn, Uri Maye dirige l'orchestre d'Edmonton dans les symphonies No. 5 en La Majeur et No. 92 en Sol Majeur. Ce compositeur du 18e siècle ne requiert qu'un nombre limité d'artistes comme ensemble, mais on y retrouve toujours l'authentique musique du temps. Pour exécuter Richard Strauss (1864-1949), on passe de 45 musiciens à environ 70. C'est alors que Madame Soderstrom rend les "Vier Letzte Lieder" (Les Quatre Derniers Chants) avec une maîtrise peu commune. Elle possède un contrôle de la voix qui aurait dû lui permettre de figurer dans les meilleurs rôles au Métropolitain; elle a préféré s'en tenir aux présentations spéciales, toujours moins exigentes d'ailleurs. Elle s'est fait connaître sutout par ses enregistrements (Decca/London) de Rachmaninov et Tchaikovsky. Le prochain concert aura vu le célèbre Charles Dutoit et l'orchestre symphonique de Montréal et on aura sans doute entendu un programme riche rempli de Wagner, Ibert et Mahler au Jubilé le 27 janvier.

Le Franco, en Alberta depuis 1928



Commission canadienne des transports
Division de l'Ouest

UNE ENQUÊTE DES EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES

SOUMISSION DES MÉMOIRES

Le gouvernement du Canada, par le décret C.P. 1984-4145 du 20 décembre 1984, a ordonné à la Commission canadienne des transports de procéder à une enquête et de faire un rapport sur les possibilités et les solutions de rechange relatives aux embranchements ferroviaires touchés par l'abandon, en vue d'assurer à un coût minimum le réseau ferroviaire le plus efficace, le plus rentable et le plus fiable.

La Commission doit examiner les aspects suivants des embranchements ferroviaires, qui constituent un résumé du mandat de l'étude officielle de la CCT:

(A) Les possibilités du transport ferroviaire sur courtes distances au Canada, y compris la détermination des exigences en financement et d'exploitation et des conséquences de l'exploitation d'un tel transport. Déterminer si le transport sur courtes distances améliorerait la capacité, l'efficacité, la rentabilité et la fiabilité de l'ensemble du réseau.

(B) Les répercussions sur les transports, et les exigences financières et relatives à l'exploitation, des activités, aux élévateurs hors-ligne dans l'Ouest canadien, y compris les activités aux élévateurs de ligne touchés par l'abandon d'embranchements ferroviaires, ainsi que des activités dans les régions isolées, comme celle de la rivière de la Paix.

(C) Les normes actuelles de réfection d'embranchements en vertu du Programme de remise en état d'embranchements des Prairies financé par le gouvernement fédéral, qui mettent surtout l'accent sur les possibilitiés de remise en état sélective de lignes qui pourraient être exploitées efficacement et de façon rentable selon des normes différentes, et sur la possibilité d'accroître les travaux de remise en état en suivant ces normes, ainsi que de faire des appels d'offres pour assurer la rentabilité des dépenses effectuées.

(D) Dans le cas du transport du grain sur les embranchements des Prairies visés par la politique d'abandon d'embranchements, les diverses façons possibles d'acheminer ce grain depuis les installations des producteurs jusqu'aux marchés, y compris le camionnage pour compte propre, le camionnage commercial et le transport sur demande, ainsi que l'utilisation accrue de droits de passage communs.

(E) L'entretien de l'infrastructure actuelle, y compris les emprises de chemin de fer, pour faciliter l'instauration de services ferroviaires nouveaux et innovateurs.

Les personnes et les organismes intéressés sont invités à soumettre un mémoire dans le cadre de l'enquête et d'aviser la Commission, avant le 1er mars 1985, s'ils ont l'intention de le faire. Les documents dûment remplis devront parvenir du Secrétaire de l'enquête au plus tard le 1er avril 1985 afin que nous puissions les examiner et tenir d'autres consultations avant l'échéance du 30 juin 1985.

Toute personne désirant présenter un mémoire devrait obtenir une copie du décret du conseil et du mandat de l'enquête en faisant la demande par écrit à la Commission ou en téléphonant, à frais virés, au numéro (306) 975-5201.

La Commission peut demander de rencontrer les personnes ou les organismes qui ont déposé des mémoires en avril et en mai 1985, aux fins de consultation ou pour fournir des renseignements supplémentaires.

Veuillez prendre note que l'enquête ne portera que sur les questions établies dans le décret du conseil et le mandat de l'enquête.

Toute demande de renseignements concernant cette enquête devra être faite comme suit à la Commission:

Par courrier ou en personne:

R.W. Lebell
Secrétaire de l'enquête
Commission canadienne des transports
350 nord, 3e avenue
3ième étage
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

Par téléphone:
(306) 975-5201

Le Commissaire, James M. McDonough — Président de l'enquête
Le Commissaire, Robert J. Orange — Membre
Le Commissaire, David H. Chapman — Membre

Canadä

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SERVICES PUBLICS POUR LA PROVINCE DE L'ALBERTA

POUR CE QUI A TRAIT A la Demande par Alberta Government Telephones au Conseil d'Administration des Services Publics (Le Conseil) pour l'approbation de l'introduction d'un coût de service en rapport avec l'Assistance Bottin Alberta - E.U.;

ET POUR CE QUI A TRAIT A la Loi qui régit Le Conseil d'Administration des Services Publics, R.S.A. 1980, c. P-37 et la Loi Alberta Government Telephones, R.S.A. 1980, c. A-23, les deux telles qu'amendées.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que l'Alberta Government Telephones (ci-après désigné par "le Conseil") aux bureaux du Conseil à Edmonton, 10055 - 106 rue, dans la province de l'Alberta, le Vendredi, le 8ème jour de Février, 1985, à 10 h 00 du matin, ou aussitôt après cela que peut être entendu le Conseiller, pour que l'Ordre du Conseil approuvant, par interim, l'introduction d'un frais de service par rapport à l'Assistance Bottin Alberta - E.U. prenant effet le 8 février 1985.

ET VEUILLEZ PRENDRE NOTE EN PLUS que AGT a soumis au Conseil, une soumission appuyant cette demande et que les partis qui veulent participer à l'Audience peuvent demander d'examiner ou d'obtenir le matériel mentionné en communiquant avec AGT à l'adresse suivante:

Alberta Government Telephones
31-G, 10020 - 100 rue
Edmonton, Alberta
T5J 0N5
Attention: M. G.E. Brice
Directeur de Section
Affaires Régulatoires

ET VEUILLEZ PRENDRE NOTE EN PLUS que tous les partis intéressés peuvent soumettre au Conseil tout matériel que bon leur semblera et que le Conseil allouera, ou d'autre matériel que le Conseil peut requérir, et tous ces partis peuvent comparaître personnellement ou être représentés par un avocat-conseil à l'Audience.

ET VEUILLEZ PRENDRE NOTE EN PLUS que toute personne qui n'avise pas le Conseil de son intention de participer à l'Audience pour la Demande peut ne pas recevoir d'autres avis en rapport avec la suite de l'audience ni des décisions du Conseil.

DATE DANS LA VILLE D'EDMONTON, dans la Province de l'Alberta, ce 22ème jour de Janvier, A.D. 1985.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SERVICES PUBLICS
C.P. Leishman
Secrétaire

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2	■									■		■
3						■		■				
4					■							■
5						■			■		■	
6				■								
7			■						■			
8	■			■				■				
9				■		■						
10		■	■								■	
11		■								■		
12				■				■				

HORIZONTALEMENT

1 — Sorte de gros goéland noir. — Qui se rapporte aux Incas.
2 — Chien berger belge à poil dur.
3 — Détourné. — Ministre du culte, chez les Mahométans.
4 — Pays. — Divertir.
5 — Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants. — Altesse royale.
6 — Sur. — Traces que laissent les roues.
7 — Eminence. — Vorace, goulu. — Eux.
8 — Dans. — Saison. — Eau (latin).
9 — Hardi. — Sorte de danse élégante.
10 — Reçoit chez lui.
11 — Vêtement d'intérieur. — Note.
12 — Chemin de ville. — Camp, armé (vx). — Attention.

VERTICALEMENT

1 — Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède. — Prén. masc.
2 — Afflictions.
3 — Nettoyais avec un liquide. — Nég. — Moi.
4 — Prén. féminin. — Exprime la surprise.
5 — Centre du pain. — Ville d'Italie.
6 — Pron. indéf. — Cérémonie — Deux fois.
7 — Ordre.
8 — Mari de Bethsabée. — Epoque.
9 — Déesse des Egyptiens. — Personnage purement spirituel (pl.).
10 — Qui a rapport au mètre.
11 — Voiture. — Choisie. — De la gamme.
12 — Décoction des aliments, dans leur propre suc.

mots cachés

11 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	R	A	E	T	A	T	O	M	E	E	T	A	L	C
2	I	E	L	P	T	R	A	C	E	R	H	U	M	L	O
3	R	I	L	A	!	D	E	S	O	D	U	O	A	A	S
4	A	T	E	L	A	U	L	S	O	N	I	U	S	V	S
5	I	E	M	E	V	E	E	R	C	E	S	E	A	E	U
6	E	R	A	V	I	S	E	O	A	T	I	R	E	R	A
7	N	E	N	!	V	R	N	S	R	V	O	T	A	S	R
8	T	R	D	R	A	T	E	O	T	R	O	T	B	O	M
9	R	O	S	E	R	R	P	R	O	M	E	T	T	R	E
10	A	N	N	E	E	H	A	T	N	M	T	R	A	M	E
11	C	T	R	L	O	S	A	!	E	R	P	C	T	I	M
12	A	A	V	B	O	I	S	T	O	L	O	U	V	E	P
13	S	O	I	L	V	E	T	U	E	N	F	E	R	A	!
14	S	E	L	N	R	R	V	I	T	R	E	S	T	E	R
15	E	A	S	F	E	E	N	E	R	R	A	E	T	R	E

Ardue
allemands
aile
amas
avise
allo
année
armée

Bois

Claustrophobie
cossu
carton
contreras

Dorer

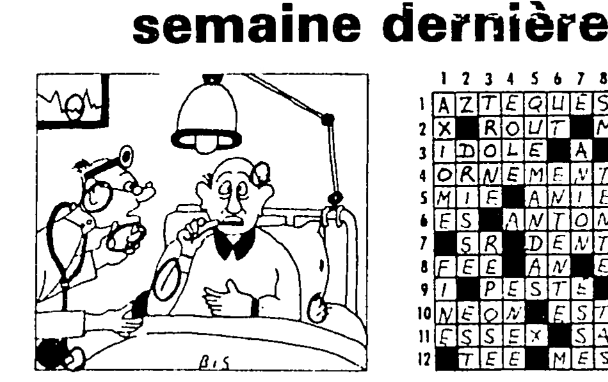
Empire
être
émettre
erra
Ferai
Hâtera
huis
Laides
laver
louve
Moi
Osai
Plein
pâte
promettre

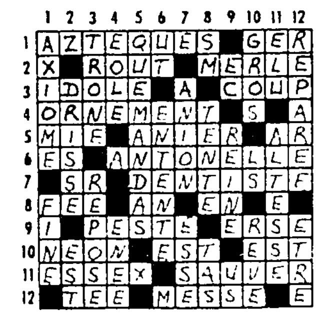
pâle
Rhum
riraient
réel
rester
ravivait
rate*
raconte
roses
réitèreront
Sortit
serf
Tirera

tome
talc
trace
tendre
très
trame
trot
trouve
tracasse
Vies
votas
vire
vêtu
vils

Réponse du no.: ELABORATION

Solution de la semaine dernière





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	Z	T	E	Q	U	E	S	■	G	E	R
2	X	■	R	O	U	T	■	M	E	R	L	E
3	I	D	O	L	E	■	A	■	C	O	U	P
4	O	R	N	E	M	E	N	T	■	S	■	A
5	M	I	E	■	A	N	I	E	R	■	A	R
6	E	S	■	A	N	T	O	N	E	L	L	E
7	■	S	R	■	D	E	N	T	I	S	T	E
8	F	E	E	■	A	N	■	E	N	■	E	■
9	I	■	P	E	S	T	E	■	E	R	S	E
10	N	E	O	N	■	E	S	T	■	E	S	T
11	E	S	S	E	X	■	S	A	U	V	E	R
12	■	T	E	E	■	M	E	S	S	E	■	E

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vous serez poussé à des réactions égoïstes et dures. Vous manquerez de maturité. Heureusement, que ceci n'entraînera ni drame, ni rupture, ni bouleversement sur le plan sentimental.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Tout ira bien sur le plan du coeur car des joies profondes vous sont promises ainsi qu'une entente d'une qualité exceptionnelle. Faites confiance aux sentiments qu'on vous porte. Exaltation amoureuse et complicité sentimentale.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Vous serez relativement heureux et vous le devrez à la personne qui vous aime; faites-lui confiance. Vous trouverez une meilleure orientation de vos activités concernant vos heures de loisirs.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez le coeur et l'esprit calme et vous ne chercherez pas à bousculer votre vie sentimentale, bien au contraire. Vous aurez envie de paix et vous saurez apprécier la personne qui vous aime.

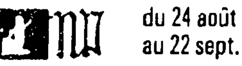
LION



du 23 juillet au 23 août

Il y aura de très bons moments. Vous tiendrez compte des désirs et des aspirations de la personne qui vous aime. Vous vous préoccuperez davantage d'autrui et vous en serez récompensé. Une amitié se révélera précieuse.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Vous sentirez que tout ne va pas sur les roulettes dans votre vie sentimentale; le mieux serait de ne pas trop vous prendre au sérieux et de collaborer au mieux-être de la personne qui vous aime.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Sentimentalité équilibrée et stabilité amoureuse. Il n'y aura pas de remous, ni de tempêtes dans vos amours; vous agirez de façon à ne pas mettre en péril cette paix du coeur à laquelle vous tiendrez beaucoup.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Vie sentimentale bien agréable où des échanges de point de vue vous prouveront l'affinité de caractère qui existe entre vous et la personne qui vous aime. Des preuves d'attachement vous seront données qui vous feront du bien au coeur.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Veillez à ne pas donner prise à la critique par une attitude légère. Un de vos proches aura un brusque malaise qui dérangera votre programme. Vous serez sensible à l'attention et à l'affection de vos amis.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

N'attisez pas par vos propos le goût de la personne qui vous aime pour les discussions et les polémiques. Souvenez-vous que toute vérité n'est pas bonne à dire, soyez diplomate. Faites-vous des amis nouveaux.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

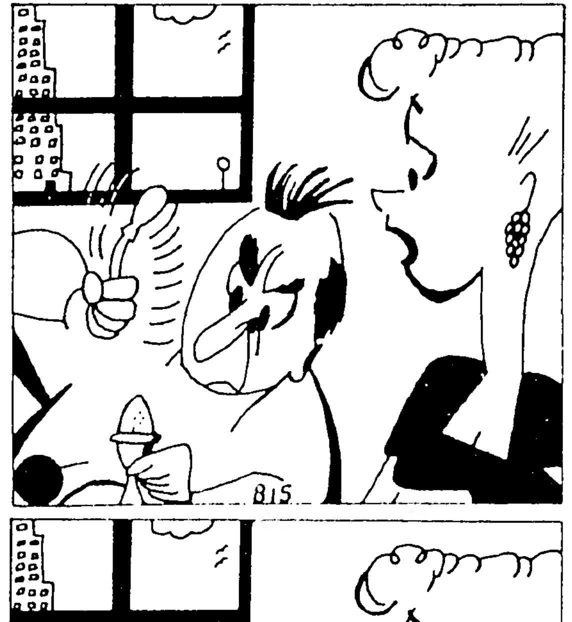
Vous voudrez faire de l'esprit, ce qui obligera la personne qui vous aime à vous répondre sur un ton que vous ne goûterez guère. Vous passerez par des bas et des hauts car vous serez tantôt d'une gaieté folle.

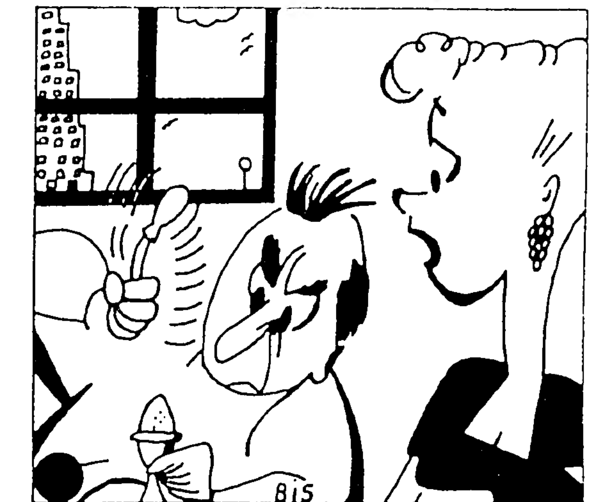
POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Sur le plan amical, mettez de côté votre méfiance et votre ironie si vous désirez conserver vos amitiés. Sur le plan sentimental, vous ferez souffrir la personne qui vous aime par votre sens de la critique trop développé.

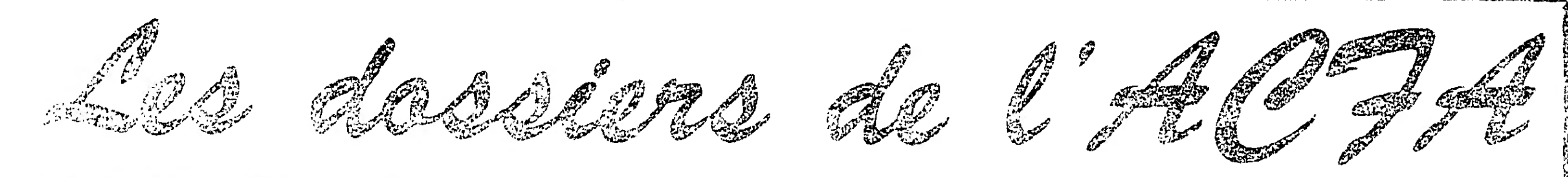
jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs





Les bénévoles: la plus importante ressource de l'ACFA

par Guy Lacombe

Edmonton - La chose est tellement évidente qu'il est pratiquement superflu de le dire: les bénévoles constituent la ressource la plus importante de l'ACFA. Sans eux, l'Association n'existerait même pas.

Ceux qui choisissent de faire davantage

L'ACFA est là pour toute la francophonie albertaine. Elle a été fondée et se maintient en existence pour défendre les droits des Franco-albertains et pour assurer leur mieux-être sur les plans culturel, social, économique, politique, etc.

Au sein de la francophonie albertaine, quelques milliers de personnes choisissent de devenir **membres** de l'Association et paient une cotisation annuelle. Ces gens ont compris que pour jouer son rôle, l'Association a besoin de ce genre d'engagement sur lequel repose sa force et sa crédibilité.

Mais parmi ces derniers, il y en a quelques centaines qui choisissent de faire encore davantage: ce sont **les bénévoles** qui acceptent d'investir dans l'Association beaucoup plus qu'une cotisation annuelle. Ils y vont de leur temps, de leurs énergies, de leurs talents et de leur coeur. Sans ces derniers, il n'y aurait pas d'ACFA.

Tout d'abord les respecter

Ces bénévoles constituent donc une ressource précieuse, unique, inestimable et l'Association se doit, en retour, de les traiter avec beaucoup de respect.

Mais comment peut-on manquer de respect envers les bénévoles?

De nombreux organismes se rendent souvent coupables de manque de respect de bien des façons envers leurs bénévoles. Par exemple, on utilise mal leurs talents, on leur fait perdre leur temps en ne commencant pas les réunions à l'heure, on les convoque à des réunions mal préparées (et donc qui n'en finissent plus!), on leur confie des responsabilités excessives ou des responsabilités pour lesquelles ils ne sont pas préparées, on abuse de leur bonne volonté, on les tient mal informés, on les "brûle"...

Il ne faut pas se le cacher, l'ACFA a brûlé sa bonne part de bénévoles au cours des années. Combien y en a-t-il qui, un bon jour, ont tout simplement décroché, désabusés, écoeurés, ne voulant plus rien savoir de la francophonie et de l'ACFA?

Les devoirs de l'Association

Si l'ACFA est consciente que sa force est dans ses bénévoles, elle se doit donc d'être consciente de ses obligations envers eux: et ces obligations sont multiples. En voici quelques-unes:

(1) **Les respecter:** nous l'avons mentionné plus haut, la première obligation de l'Association est de respecter ceux et celles qui acceptent de donner de leur temps et de leurs énergies à l'Association. Ce respect, s'il est là, se manifestera de toutes les façons imaginables, en commencant, comme nous venons de le dire, par la ponctualité, par des réunions bien préparées et de longueur raisonnable, par un langage poli, etc.

(2) **Les informer:** informer les gens est aussi une forme de respect. Combien de bénévoles ont été "catapultés" sur des comités, des exécutifs, ou même au Conseil général de l'Association sans même avoir été informés au préalable des structures de l'ACFA, de son fonctionnement, de son mandat, et du rôle qu'ils étaient appelés à y jouer.

La première obligation envers les bénévoles est de leur faire savoir au point de départ dans quoi ils s'embarquent, de les situer, de leur remettre les Statuts et règlements, quelques notes historiques, etc., faute de quoi on risque souvent de leur faire perdre un temps précieux ou de leur faire commettre des bévues embarassantes.

Cette information devrait d'ailleurs être assurée de façon continue. Quand un bénévole reçoit une convocation à une réunion, il devrait recevoir en même temps l'ordre du jour de cette réunion pour lui permettre de se préparer et de limiter le plus possible les pertes de temps. De même, les bénévoles devraient toujours recevoir les procès-verbaux des réunions, surtout s'ils ont été empêchés d'y assister.

(3) **Bien utiliser leurs talents.** Le bénévolat, du moins idéalement, ne devrait pas être un asservissement, mais un épanouissement. Bien des gens ont des talents qu'ils n'ont pas la chance d'utiliser dans leur milieu familial ou dans leur milieu de travail. Ces talents n'attendent qu'une situation favorable pour s'épanouir.

On devrait toujours s'efforcer de confier aux bénévoles des tâches qui correspondent à leurs talents et à leurs goûts. Certains sont plus penchés du côté culturel; d'autres le sont plutôt du côté économique; d'atures encore ont davantage d'intérêts du côté de l'éducation, ou des communications, ou des sports, etc. Les uns aiment les chiffres et détestent écrire; pour d'autres c'est exactement le contraire. Sachons déceler les talents et les préférences de chacun et les respecter. Ne faisons par l'erreur de confier à des bénévoles des tâches qui leur répugnent. Il ne faut pas mettre une cheville ronde dans un trou carré!

(4) **Les former.** Très souvent, les bénévoles arrivent à l'ACFA très bien préparés pour assumer certaines responsabilités. D'autres ont à offrir surtout leur bonne volonté. Autant que possible, on aurait tout intérêt à faire travailler ensemble un bénévole qui a de l'expertise dans un certain domaine avec un autre qui n'en a pas mais qui aimerait en acquérir. Son bénévolat lui sera alors profitables à lui-même en même temps qu'il le sera à l'Association.

Mais on devrait s'assurer en outre que les bénévoles ont la chance de participer à des sessions de formation . Chaque régionale devrait prévoir à son budget des montants raisonnables à cette fin (plus la régionale est éloignée des grands centres, plus ce montant devrait être élevé.) Et qu'on ne fasse par l'erreur d'envoyer toujours les mêmes personnes à ces sessions de formation.

Dans certains cas, on pourrait aussi offrir aux bénévoles d'autres outils de formation: des livres, des cours d'éducation permanente, etc. La formation des bénévoles est toujours un bon investissement, même s'ils ne servent dans l'Association que pour une période limitée.

(5) **Les motiver.** La motivation, le mot le dit, est le moteur de toute action. Si on n'est pas motivé, on n'a plus le goût de travailler. La motivation naît de la conviction que le travail qu'on accomplit est important, voire même nécessaire. Si on perd cette conviction, on perd du même coup le désir et le goût de poursuivre le travail. La motivation est une petite flamme fragile: l'énormité de la tâche à accomplir, l'insuccès, l'ingratitude, l'indifférence peuvent l'éteindre dans le temps de le dire.

Il est donc essentiel que de temps à autre on prenne les moyens nécessaires pour nourrir cette motivation, pour affermir cette conviction que le travail de l'ACFA est indispensable dans cette province et dans ce pays, et que sans les bénévoles, ce travail ne se ferait tout simplement pas.

(6) **Les encourager.** Mais il y a plus encore. Il y a probablement peu d'organismes où les bénévoles ont autant besoin d'être encouragés qu'à l'ACFA. Le travail de l'ACFA est un travail d'éducation, donc un travail dont les résultats sont lents à venir. C'est aussi un travail de prévention (contre l'assimilation): on sait quand on ne réussit pas, mais on sait rarement quand on réussit! On peut difficilement mesurer les résultats de son travail. Il faut bien le reconnaître, la francophonie en milieu minoritaire est une "cause" ingrate...

Les bénévoles ont donc d'autant plus besoin d'être encouragés, d'être félicités, d'être valorisés. Il ne faut pas avoir peur de le dire quand un travail a été bien fait. Quand une activité est bien réussie, n'oublions pas de donner le crédit à qui de droit. De temps à autre - par exemple aux assemblées annuelles - soulignons les progrès accomplis, nommons ceux et celles qui ont travaillé à réaliser ces progrès, etc.

(7) **Les remercier.** Ajoutons encore, dans la même ligne, qu'il ne faut pas avoir peur de remercier les bénévoles. Certaines régionales soulignent régulièrement le travail des bénévoles en leur offrant un souper annuel. Heureuse idée! A certains moments, une lettre d'appréciation serait aussi très appropriée. Ailleurs, on manifeste son appréciation en honorant de façon particulière "le bénévole de l'année".

Profitons-en pour souligner en passant que bien du travail bénévole ne pourrait être accompli sans le dévouement obscur du conjoint ou de la conjointe qui reste derrière pour garder les enfants, pour accomplir les travaux ménagers ou les travaux de la ferme, etc. Ces personnes aussi ont droit à la reconnaissance de l'Association, d'autant plus que leur contribution passe totalement inapercue et n'est souvent guère valorisante.

(8) **Ne pas les brûler.** Nous l'avons dit plus haut, l'ACFA (et probablement la plupart des autres organismes du même genre) a tendance à "brûler" ses bénévoles. Le danger est d'autant plus grand que ces derniers sont souvent portés à se brûler eux-mêmes, victimes de leur enthousiasme, de leurs convictions et de leur dévouement.

Il est souvent difficile de faire autrement. Les bons bénévoles ne pleuvent quand même pas, et il y a tellement à faire! N'oublions pas toutefois que nos meilleurs bénévoles, à peu d'exceptions près, se dévouent aussi dans d'autres organismes, soit sur un comité de parents, un comité paroissial, une équipe de hockey, etc. Ils ont aussi des obligations familiales. Et des obligations professionnelles. Ne les brûlons pas.

Même s'ils ont du mal à dire non, n'abusons pas de leur dévouement... et de leur santé. Ne faisons par l'erreur de les écoeurer. Quand un bénévole a accompli une besogne importante pendant une assez longue période de temps, donnons-lui le temps de souffler et de se refaire. Laissons-lui la paix pour un bout de temps. Ou tout au moins, sachons lui confier des responsabilités moins écrasantes.

(9) **En trouver de nouveaux.** Et cela nous amène à notre dernière considération: ne cessons jamais de chercher de nouveaux bénévoles. Cette tâche est souvent difficile parce qu'on est imprévoyant ou qu'on s'y prend mal.

Si quelqu'un n'a jamais été activement impliqué dans l'Association et qu'on lui demande tout à coup de devenir président de tel ou tel comité, attendons-nous à recevoir une réponse négative. La motivation n'y est probablement pas. Commencons par intéresser les gens en leur demandant de petits services dans des domaines qui les intéressent. Avant d'essayer d'"embarquer" quelqu'un pour toute une année, voyons si on peut lui faire demander une heure ou deux de son temps pour une activité quelconque. Et sachons remercier par la suite.

Conclusion

Evidemment, ces quelques lignes ne disent pas tout sur le bénévolat. Elles ne font qu'aborder le sujet. Mais pour nous c'est un sujet essentiel et il est important qu'on s'y arrête. Nos bénévoles, on les prend souvent pour acquis. On prend leur dévouement comme quelque chose qui va de soi.

On a tort.

Fort heureusement, le bénévolat est "une ressource renouvelable" (mais pas inépuisable). Et comme toutes les autres ressources renouvelables, il y a danger qu'on les gaspille ou qu'on en abuse.

Dans notre situation, c'est une erreur que nous ne pouvons pas nous permettre.